

BILAN DE Mandat

2020-2026

SIÉDS
Fédérateur d'énergies

Plus d'un siècle d'existence au service des collectivités des Deux-Sèvres

SOMMAIRE

Une organisation qui évolue pour répondre aux nouveaux défis

PAGE 4



Les projets innovants

PAGE 8



Le réseau électrique

PAGE 10



L'éclairage public

PAGE 18



Le réseau de bornes de recharge électrique

PAGE 23



La rénovation énergétique des bâtiments publics

PAGE 26



L'autoconsommation individuelle ou collective

PAGE 31



Le Système d'Information Géographique d'intérêt local

PAGE 34



La communication institutionnelle du Syndicat

PAGE 42



Les engagements RSO du SIEDS

PAGE 50



Édito

Le mandat 2020-2026 qui s'est achevé a été marqué par une évolution significative du rôle et des missions du SIEDS, toujours au service des collectivités des Deux-Sèvres. À travers ces quelques lignes, retraçons certains temps forts et les avancées majeures.

Ce mandat s'est ouvert dans un contexte inédit et particulièrement complexe. Il a en effet été marqué par la mise en œuvre des nouveaux statuts du SIEDS incluant les intercommunalités parmi ses adhérents en passant d'un Syndicat intercommunal à un syndicat mixte fermé. Ces changements ont entraîné une profonde évolution de sa gouvernance : le Comité Syndical est passé de 256 à 54 élus, tandis qu'un nouveau Président a été élu après 4 mandats successifs de Jacques BROSSARD.

Ces changements majeurs dans l'organisation et la gouvernance du SIEDS sont intervenus dans le contexte de la crise sanitaire liée à la Covid-19. Les conditions d'installation des élus, les échanges et le fonctionnement des collectivités ont alors été profondément bouleversés. Malgré ces circonstances exceptionnelles, le SIEDS a su assurer la continuité de ses missions et a maintenu un accompagnement de proximité auprès de ses adhérents.

Au fil des années, le SIEDS s'est affirmé comme un partenaire incontournable des communes et intercommunalités deux-sévriennes, dans un contexte particulièrement exigeant. En 2022, la crise de l'énergie a fortement impacté les collectivités, confrontées à une hausse des coûts de l'énergie et à la nécessité d'adapter leurs pratiques. Parallèlement, l'intensification des aléas climatiques, notamment la multiplication des épisodes de tempêtes, a rappelé l'importance de disposer de réseaux fiables et résilients.

Face à ces défis, le SIEDS a su renforcer son action et démontrer sa capacité d'adaptation. Les investissements engagés de longue date dans l'entretien, la modernisation et l'enfouissement des réseaux contribuent à garantir la qualité et la continuité de l'alimentation électrique sur l'ensemble du territoire. Dans le même temps, l'accompagnement des collectivités s'est intensifié pour diminuer et mieux maîtriser les consommations énergétiques et engager des démarches durables. L'essor des projets de rénovation énergétique des bâtiments publics illustre pleinement cette volonté d'apporter des réponses concrètes, à la fois économiques et responsables face aux enjeux actuels de transition énergétique.

Cette dynamique d'accompagnement s'appuie également sur des outils performants. Le SIGil a ainsi connu une montée en puissance remarquable de ses applications, devenant un véritable service et un outil du quotidien pour les collectivités. En constante évolution, il facilite la gestion des territoires, l'accès à des données fiables et partagées, et l'aide à la décision.

Le mandat a également été ponctué par des étapes structurantes et symboliques. La célébration des 100 ans du SIEDS a été un moment fort, saluant un siècle d'engagement au service des collectivités des Deux-Sèvres. Cet anniversaire a permis de rendre hommage au travail accompli par les élus et les équipes successives, tout en réaffirmant les valeurs qui nous rassemblent. Par ailleurs, le déménagement du siège au cœur de la zone d'activités de Niort-Souché traduit la volonté de se rapprocher des entreprises, dans un environnement propice aux échanges et à l'innovation.

Ce bilan témoigne du dynamisme du SIEDS et de sa capacité à évoluer pour répondre toujours mieux aux attentes de ses adhérents et aux préoccupations locales. Ces avancées sont le fruit d'un engagement collectif, d'une relation de proximité et de confiance avec les élus, ainsi que de l'investissement constant de l'ensemble des élus qui ont œuvré tout au long du mandat 2020-2026 au service des collectivités deux-sévriennes. Qu'ils en soient chaleureusement remerciés. Leur implication, leur sens de l'intérêt général et leur engagement ont largement contribué aux réalisations et aux progrès accomplis durant ces six années.

À l'aube de ce nouveau mandat, tous les encouragements sont adressés aux nouveaux élus afin qu'ils poursuivent cette dynamique avec la même volonté d'agir au service des territoires et de leurs habitants.

Ensemble, élus et agents, nous continuerons à accompagner les communes et intercommunalités, et à relever les défis énergétiques d'aujourd'hui et de demain.



Une organisation qui évolue pour répondre aux nouveaux défis

Durant le mandat 2020-2026, le SIEDS a adapté son organisation pour répondre aux évolutions de ses missions et aux attentes de ses adhérents. Dans un contexte marqué par des transformations sociétales majeures et plusieurs crises successives, le Syndicat a su faire preuve d'agilité et de résilience en faisant évoluer ses modes de fonctionnement afin de garantir la continuité et la qualité de ses services.

2020

S'adapter et maintenir le service public face à la crise sanitaire

Le début du mandat a été marqué par la crise sanitaire de la Covid-19, une période d'incertitude sans précédent qui a profondément bouleversé les modes de fonctionnement des collectivités et des services publics. Malgré ce contexte particulièrement contraint, les élus et les agents du SIEDS ont su faire preuve d'engagement, de réactivité et d'un remarquable sens du service public afin d'assurer la continuité des missions auprès des communes et intercommunalités adhérentes.



Le SIEDS se place comme acteur majeur de la transition énergétique en Deux-Sèvres

Afin de répondre aux enjeux croissants de la transition énergétique et aux besoins d'accompagnement des collectivités, le SIEDS a structuré progressivement une expertise interne dédiée. La création du service Transition Énergétique a marqué une évolution importante de l'organisation, avec le recrutement de profils spécialisés permettant d'apporter un conseil technique de proximité aux communes et intercommunalités. Au fil du mandat, cette équipe s'est renforcée pour accompagner la montée en puissance des missions confiées au syndicat. Composé de deux économes de flux en 2021, le service Transition Énergétique compte désormais quatre économes de flux et un chargé de mission photovoltaïque.

2023

Changement de direction au SIEDS

Après dix années passées à la direction générale du SIEDS, Philippe BATOT a fait valoir ses droits à une retraite bien méritée. Durant cette décennie, il a accompagné le développement du Syndicat avec engagement et professionnalisme, en fédérant les équipes autour de valeurs fortes et d'une vision partagée. Ses qualités humaines ont marqué durablement l'organisation.

Afin d'assurer la continuité de cette dynamique, le SIEDS a accueilli Mehdi GHERIBI au poste de Directeur Général des Services. Fort de quatorze années d'expérience au sein du Groupe SÉOLIS, où il a successivement exercé les fonctions de *Directeur des travaux réseaux et postes sources*, *Directeur commercial* puis *Directeur Général Adjoint*, il a pris ses fonctions avec la volonté de poursuivre et renforcer les projets portés par le SIEDS.



Des équipes renforcées au service des collectivités

L'arrivée d'un nouveau Directeur Général des Services en 2023 (Mehdi GHERIBI), a marqué une nouvelle étape dans l'évolution du SIEDS. Sous son impulsion, le Syndicat a engagé une profonde évolution de son organisation afin de répondre aux nouveaux enjeux énergétiques des territoires, et répondre à l'augmentation des tarifs de l'énergie dans un contexte géopolitique en tension depuis plusieurs années.

Cette dynamique s'est traduite par un renforcement significatif des effectifs, passés de 26 agents en 2020 à 35 agents en 2026.

Plusieurs évolutions majeures ont ainsi été engagées :

- La création du service Transition Énergétique et du service Informatique,
- La restructuration des services administratifs,
- Le recrutement d'un contrôleur de gestion et d'un chargé de contrôle des concessions,

- La nomination de Caroline LAGARDE, en tant que référente du Groupe SIEDS afin de renforcer l'accompagnement des collectivités.



Lancement de la démarche qualité

Dans une dynamique d'amélioration continue, le Syndicat a engagé en 2025 une démarche qualité structurée, visant à optimiser ses processus internes et à renforcer la performance de ses services.

Cette initiative s'inscrit dans une volonté de professionnalisation et de transparence, avec pour objectif d'harmoniser les pratiques et de fiabiliser les procédures. L'ensemble des équipes a été mobilisé autour de ce projet, qui repose sur l'analyse des processus existants, l'identification des axes de progrès et la mise en œuvre d'actions correctives partagées.

Cette démarche constitue un levier essentiel pour renforcer l'efficacité opérationnelle du Syndicat et consolider la qualité du service rendu aux usagers comme aux partenaires institutionnels.

2025

Déménagement du SIEDS au côté de ses entreprises

En 2025, le SIEDS a franchi une nouvelle étape de son histoire avec le déménagement de son siège vers la rue Joule, à Niort. Bien plus qu'un simple changement d'adresse, cette installation traduit la volonté de proposer aux agents un environnement de travail moderne, fonctionnel et adapté aux évolutions des métiers. Entièrement rénové dans une démarche de performance énergétique et environnementale, le bâtiment offre des espaces favorisant le confort, la collaboration et les échanges entre les équipes.

La proximité quotidienne avec les entreprises du Groupe (SÉOLIS, GÉRÉDIS, 3D ÉNERGIES) facilite les échanges, renforce les relations de travail et encourage le développement de synergies au service des collectivités adhérentes. Les agents ont ainsi pu s'approprier progressivement ce nouveau lieu de vie professionnelle, pensé comme un espace de collaboration et d'innovation.



Des équipements ergonomiques

Avec ce déménagement, les espaces de travail ont été repensés afin d'améliorer le confort et les conditions de travail des agents. Le mobilier a été renouvelé et adapté aux usages, avec la mise à disposition de bureaux et de fauteuils ergonomiques favorisant le bien-être et la prévention des troubles musculosquelettiques.

Repenser les pratiques

L'installation des équipes dans de nouveaux locaux a également permis de repenser l'organisation des moyens généraux. À l'occasion du départ à la retraite des agents techniques chargés de l'entretien des locaux, le SIEDS a fait le choix de confier cette prestation à une entreprise adaptée employant des personnes en situation de handicap. Une décision qui s'inscrit pleinement dans les valeurs de responsabilité sociale et d'inclusion portées par le Syndicat.

Une politique sociale tournée vers le bien-être des agents

Au cours du mandat 2020-2026, le SIEDS a poursuivi sa politique d'amélioration des conditions et de qualité de vie au travail. Plusieurs mesures concrètes ont été mises en œuvre afin de répondre aux nouvelles attentes des agents, de favoriser leur bien-être et de renforcer l'appartenance au Syndicat.

LE TÉLÉTRAVAIL, UN NOUVEL ÉQUILIBRE

À la suite de la crise sanitaire, le télétravail a été intégré et pérennisé dans l'organisation du travail. Son déploiement s'est accompagné de la mise en place d'une charte informatique, garantissant un cadre d'utilisation sécurisé des outils numériques, ainsi que du versement d'une indemnité de télétravail, conformément à la réglementation.

Cette organisation contribue également à favoriser un meilleur équilibre entre vie professionnelle et vie personnelle, en offrant davantage de souplesse dans l'exercice des missions tout en maintenant la qualité du service rendu.



RENFORCER LA PROTECTION SOCIALE DES AGENTS

Le SIEDS a également renforcé la protection sociale de ses agents en adhérant au marché public porté par le Centre de Gestion des Deux-Sèvres (CDG 79) pour la complémentaire santé et la prévoyance (maintien de salaire). Le Syndicat participe financièrement à ces deux dispositifs, témoignant ainsi de son engagement en faveur de la protection et du pouvoir d'achat de ses agents.

DES SOLUTIONS DE RESTAURATION POUR TOUS



En matière de restauration, les agents bénéficiaient déjà d'un accès au Restaurant Inter-Administratif (RIA) de Niort. Le déménagement dans les nouveaux locaux, plus éloignés, a conduit le SIEDS à conclure une convention avec la Chambre des Métiers et de l'Artisanat (CMA) afin de leur proposer une solution de restauration de proximité. Une participation de l'employeur est également accordée sur les repas pris dans ce restaurant. Par ailleurs, les nouveaux locaux du Syndicat ont été conçus avec une cuisine équipée, un espace de restauration convivial et une terrasse extérieure, permettant aux agents de déjeuner sur place dans des conditions agréables.

ENCOURAGER LES MOBILITÉS DURABLES

Fidèle à son engagement en faveur de la transition énergétique, le SIEDS encourage également les mobilités durables. Les agents qui privilégient des modes de déplacement alternatifs pour leurs trajets domicile-travail, tels que le vélo ou le covoiturage, peuvent bénéficier du *forfait mobilités durables* (FMO). Par ailleurs, afin d'accompagner le développement de la mobilité électrique, des bornes de recharge sont mises à leur disposition sur le site.

À travers ces différentes mesures, le SIEDS confirme sa volonté de proposer un environnement de travail moderne et attractif, favorisant l'engagement des agents et la qualité du service public rendu aux collectivités.

Les projets innovants

La transition énergétique et l'électrification croissante des usages font émerger de nouveaux défis pour les systèmes électriques. L'intégration des énergies renouvelables, le développement des moyens de production et de stockage décentralisés, ainsi que l'adaptation des infrastructures énergétiques sont désormais au cœur des enjeux des territoires.

Face à ces profondes évolutions, il est essentiel d'adopter une vision à long terme. Parce que les transformations du système énergétique s'inscrivent dans la durée, il est nécessaire d'anticiper les besoins et les usages de demain à travers des projets innovants, afin de garantir la performance, la résilience et l'équilibre du système électrique.

Dans le cadre de ses compétences d'Autorité Organisatrice de la Distribution d'Énergies (AODE), le SIEDS renforce son action en faveur de la transition énergétique, de la flexibilité énergétique et du développement des énergies renouvelables.

Afin de répondre à ces nouveaux besoins et d'accompagner les collectivités des Deux-Sèvres

face aux défis climatiques et énergétiques, la commission Concession a été renommée en Commission Concession-Innovation. Avec son soutien, **le SIEDS a accompagné de nombreux projets innovants sur le territoire, représentant un montant total de 3 318 559 €.**

Certains de ces projets sont présentés ci-dessous :

Projets	Descriptifs	Accompagnement
Terrains pour Stations BioGNV	Achats de terrains par le SIEDS pour faciliter les implantations de 3 stations BioGNV	290 559 €
NRGYBox	Expérimentation de l'éclairage public intelligent à partir du réseau LORA	20 000 €
MAESTRO	Expérimentation pour permettre la consommation de la production d'énergie renouvelable en temps réel et localement	558 000 €
VERBIA	Expérimentation d'un démonstrateur VERTICAL Bifacial Agricole, qui doit prouver la pertinence d'une co-activité agricole au sein des parcs photovoltaïques	255 000 €
SOLEÏS	Projet du démonstrateur SOLEÏS, sur bassin d'infiltration des eaux pluviales (bassin d'orage)	400 000 €
APPOLLO V2	Pour le développement d'outils d'analyse et d'aide à la décision dans le cadre des plans de maintenance d'élague et de détection des défauts sur le réseau HTA par IA	120 000 €
Stockage sur batterie	Expérimentation sur le stockage	1 000 000 €
Subvention Equilibre réseau de gaz raccordement Courlay / Moncoutant	Raccordement au réseau de gaz naturel	275 000 €
Subvention Equilibre réseau de gaz raccordement Aiffres / Saint-Symphorien	Raccordement au réseau de gaz naturel	400 000 €

Zoom sur les projets VERBIA et SOLEÏS

À travers ses entreprises, le Groupe SIEDS fait de l'innovation un levier majeur de la transition énergétique. Conscient que l'atteinte des objectifs climatiques nécessite d'imaginer de nouvelles solutions de production d'énergie, le Groupe accompagne et développe des projets expérimentaux conciliant performance énergétique, préservation des ressources et intégration dans les territoires.

Parmi ces réalisations, le démonstrateur **VERBIA** s'inscrit dans une dynamique d'innovation. Face à la raréfaction des terrains disponibles pour accueillir de nouveaux projets photovoltaïques, le Groupe SIEDS a choisi d'explorer de nouvelles formes d'intégration de la production d'énergie. Ce parc agrivoltaïque expérimental associe ainsi production d'électricité renouvelable et activité agricole sur une même parcelle. Grâce à une implantation verticale des panneaux

photovoltaïques, l'exploitation agricole est préservée tandis qu'un élevage ovin assure l'entretien naturel du site.

Cette expérimentation présente également l'intérêt d'adapter la production d'électricité aux nouveaux usages du quotidien. Grâce à l'orientation des panneaux, la production énergétique est davantage concentrée sur certaines périodes de la journée, en cohérence avec l'évolution des modes de consommation, notamment liée au développement du télétravail et à une présence accrue des usagers à leur domicile en journée.

Développé par Séolis PROD avec ses partenaires, VERBIA constitue un véritable laboratoire à ciel ouvert permettant d'évaluer les bénéfices énergétiques, agricoles et environnementaux de ce modèle innovant.

Projet VERBIA



255 000 €
apportés
par le SIEDS
pour ce
projet

Équivalent à la
consommation
électrique de
65
foyers*

Le projet **SOLEÏS**, mis en service fin 2025 illustre une approche innovante du développement photovoltaïque. Né des travaux de la Commission Concession-Innovation du SIEDS, il repose sur l'installation d'ombrières photovoltaïques au-dessus d'un bassin d'orage. Cette expérimentation permet de valoriser des espaces jusqu'alors peu exploités, sans consommation foncière supplémentaire, tout en produisant une énergie renouvelable locale. Porté par Séolis PROD, en partenariat avec la communauté d'agglomération du Niortais, ce projet démontre qu'il est possible de transformer des contraintes

techniques en opportunités énergétiques au bénéfice du territoire.

À travers ces projets, le Groupe SIEDS confirme sa volonté d'être un acteur pionnier de la transition énergétique en développant des solutions reproductibles, conciliant production d'énergie renouvelable, préservation des espaces naturels et maintien des activités économiques locales. Ces expérimentations contribuent à préparer les modèles énergétiques de demain tout en renforçant l'ancrage territorial des projets.



Projet SOLEÏS

400 000 €
apportés
par le SIEDS
pour ce
projet

Équivalent à la
consommation
électrique de
200
foyers*

* Hors eau chaude sanitaire et chauffage

Le réseau électrique

Le SIEDS, en tant que propriétaire des réseaux publics de distribution d'électricité basse et moyenne tension (BT/HTA), des postes sources et des branchements, en délègue l'exploitation à GÉRÉDIS et ENEDIS dans le cadre de contrats de concession, tout en assurant le contrôle de leur exécution. Ce patrimoine électrique couvre l'ensemble des ouvrages, depuis les postes sources jusqu'aux dispositifs en amont des compteurs des usagers.

Le patrimoine de la concession

En Deux-Sèvres, la distribution publique d'électricité est principalement assurée par **GÉRÉDIS**, qui dessert près de **96 %** du territoire départemental. Les communes concernées ont transféré au SIEDS leur compétence d'Autorité Organisatrice de la Distribution d'Électricité (AODE), lui permettant d'exercer cette mission en leur nom. **Les territoires relevant d'ENEDIS représentent les 4 % restants du territoire.** Ces territoires correspondent majoritairement aux centres urbains historiquement concédés à ce gestionnaire, ont également rejoint le SIEDS pour la quasi-totalité d'entre elles entre 2018 et 2022. Le Syndicat assure ainsi une gouvernance homogène et une cohérence d'action à l'échelle départementale, indépendamment du concessionnaire en charge de l'exploitation du réseau.



GÉRÉDIS
Deux-Sèvres

ENEDIS

252
communes
desservies

17
postes
sources

165 065
points de
livraison

15 241 km
de lignes électriques
(dont 4 km HTB)

5 776 km
de réseau
Basse Tension (BT)
9 461 km
de réseau
Moyenne Tension (HTA)

9 794
postes de
distribution HTA/BT

12
communes
desservies

Sauzé-Vaussais, La
Crèche, Thouars, Airvault,
Celles-sur-Belle, Bressuire,
Saint-Maixent-l'École,
Coulonges-sur-l'Autize,
Limalonges, La Mothe-
St-Héray, Val de Mignon,
Chef-Boutonne

21 500
points de
livraison

564 km
de lignes électriques

319 km
de réseau
Basse Tension (BT)
Hors la Crèche
et Val de Mignon

245 km
de réseau
Moyenne Tension (HTA)
Hors la Crèche
et Val de Mignon

Afin de renforcer la résilience du réseau électrique et d'améliorer l'intégration paysagère des ouvrages, notamment dans les centres-bourgs, les réseaux souterrains poursuivent leur développement. À l'inverse, les réseaux aériens diminuent progressivement, les nouvelles infrastructures ainsi que les opérations de renouvellement étant désormais réalisées majoritairement en souterrain.

Les investissements et aides sur le réseau

En sa qualité d'Autorité Organisatrice de la Distribution publique d'Électricité (AODE), le SIEDS a pour mission essentielle de concevoir, développer et fiabiliser les réseaux électriques afin de répondre aux besoins en énergie des usagers de ses collectivités adhérentes. Acteur de l'aménagement local, il s'engage dans des programmes d'investissement ambitieux sur le réseau.



DEPUIS 2020



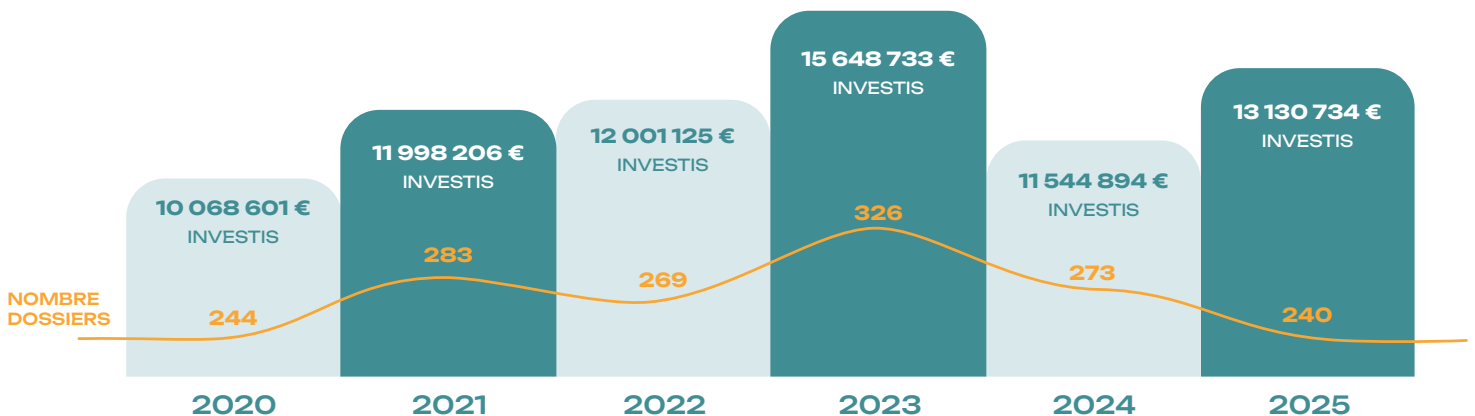
1 635

dossiers engagés

74 392 294 €

de travaux
et d'investissement
sur le territoire

ÉVOLUTION PAR ANNÉE DES INVESTISSEMENTS SUR LE RÉSEAU ÉLECTRIQUE, TOUS PROGRAMMES CONFONDUS :



Raccordement

Les aides au raccordement concernent les extensions du réseau public d'électricité réalisées dans le cadre d'opérations de lotissement à vocation d'habitation, lorsque l'aménageur est la collectivité.

Jusqu'au 10 novembre 2023, le SIEDS apportait un soutien financier aux raccordements électriques des pétitionnaires. L'entrée en vigueur de l'article 29 de la loi APER* a conduit à recentrer ce dispositif d'aide.

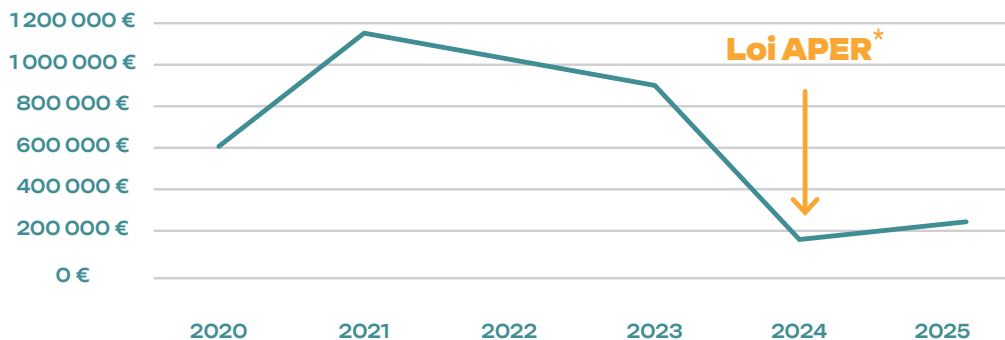
Depuis 2024, les aides sont exclusivement destinées aux raccordements des lotissements communaux réalisés par les communes adhérentes.

3 055 368 €
TTC de travaux engagés

227
dossiers engagés

38 %
de communes bénéficiaires

ÉVOLUTION DES AIDES DU PROGRAMME RACCORDEMENT ENTRE 2020 ET 2025 :



* Loi APER : loi relative à l'Accélération de la Production d'Énergies Renouvelables

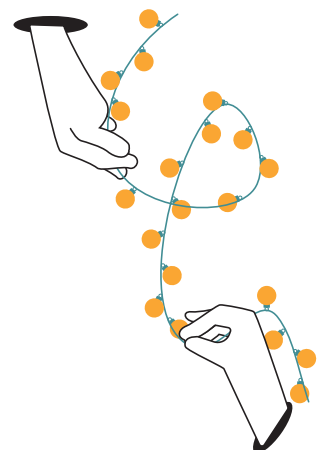
Branchement provisoire événementiel

Depuis 2023, le SIEDS accompagne les collectivités en finançant **des branchements provisoires pour les festivités locales** (événements publics, culturels ou d'animation).

77 305 €
d'aides apportées

150
événements

24 %
de communes
bénéficiaires



Embellissement d'un poste de distribution

L'aide financière peut être utilisée dans le cadre d'une opération d'embellissement d'un ouvrage technique tel qu'un transformateur électrique, comprenant notamment des travaux de mise en peinture, de rénovation esthétique, d'intégration paysagère ou de traitement des abords visant à améliorer son insertion dans l'environnement.

36 650 €
d'aides apportées

3
dossiers



Aigondigné



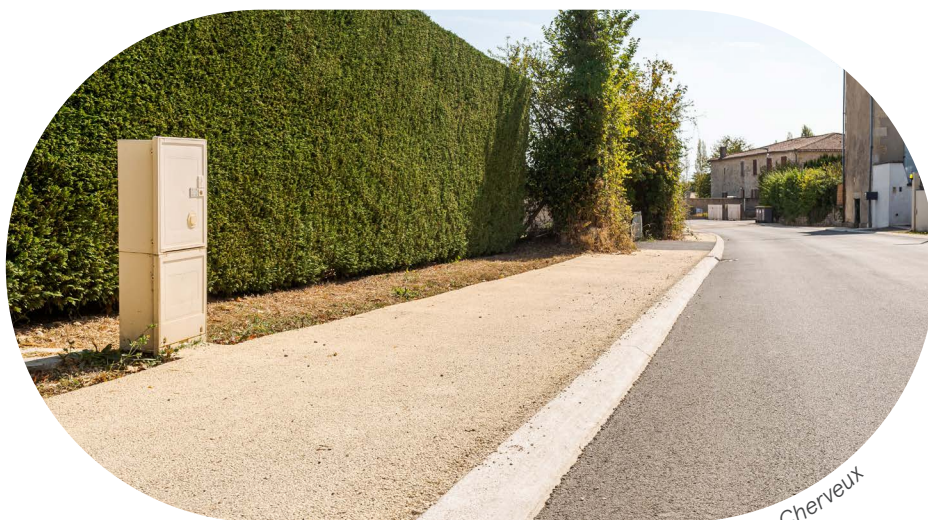
La Forêt-sur-Sèvre

Déplacement ou modification d'ouvrage électrique

L'aide financière peut être sollicitée pour des travaux de déplacement d'ouvrage électrique afin de sécuriser et d'aménager un espace.

465 472 €
d'aides apportées

39
dossiers



Cherveux

Les effacements paysagers des réseaux

À l'initiative de la commune, les travaux d'effacement sont des projets d'aménagement sur le domaine public pour rendre les réseaux électriques aériens plus discrets. Le **Comité Technique d'Effacement des Réseaux (CTER)**, piloté par le SIEDS, réunit tous les concessionnaires de réseaux et la commune afin d'étudier les projets d'aménagement dans leur globalité et coordonner l'ensemble des travaux à réaliser.

Chiché - Avant effacement



17 317 196 €
TTC de travaux engagés

135 visites terrain
dans le cadre des CTER

131
dossiers engagés

25 %
de communes
bénéficiaires



Chiché - Après effacement

Opérations coordonnées

Le SIEDS coordonne les opérations pour le compte des communes. À ce titre, il intervient lors **des travaux d'enfouissement des réseaux de communications électroniques (cuivre ou fibre), réalisés pour le compte de la commune**, dans le cadre de l'enfouissement des lignes électriques sur support commun.

2 042 583 €
de travaux engagés

141
dossiers engagés



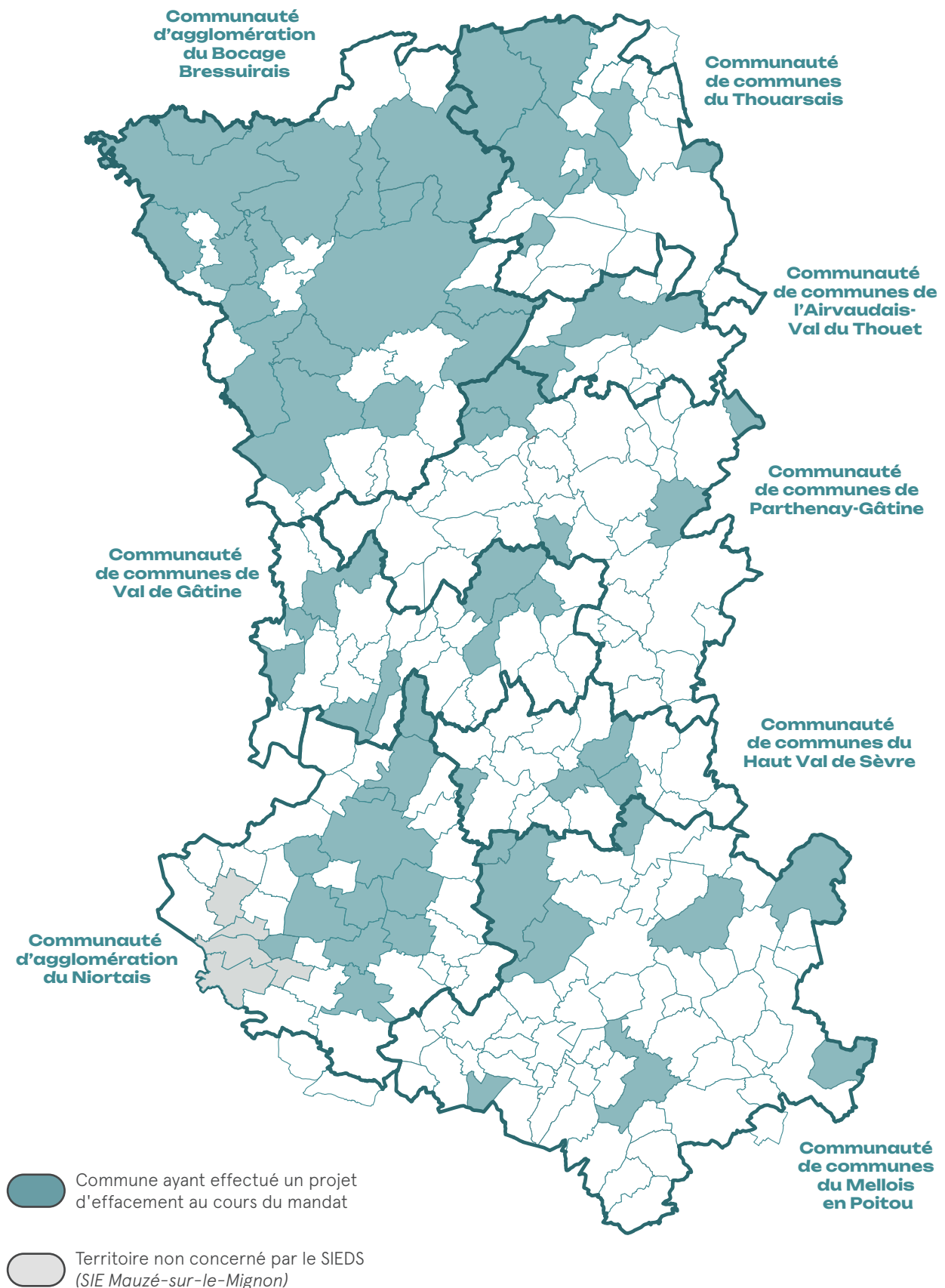
Séparation des réseaux d'électricité et d'éclairage public

Dans le cadre des **opérations d'enfouissement des réseaux**, l'aide financière peut être mobilisée pour les travaux visant à **dissocier les réseaux de distribution d'électricité et d'éclairage public** lorsqu'ils sont implantés sur des supports communs.

510 459 €
de travaux engagés

238
dossiers engagés

RÉPARTITION DES PROJETS D'EFFACEMENT DES RÉSEAUX EFFECTUÉS SUR LE TERRITOIRE :



Renforcement du réseau

Travaux visant à garantir la qualité de la desserte électrique des communes rurales en levant la contrainte de tension, d'intensité ou de puissance.
Sous-programmes renforcement, extension et enfouissement

RENFORCEMENT

414 opérations
31 195 961 €
TTC engagés

EXTENSION

85 opérations
3 922 324 €
TTC engagés

ENFOUISSEMENT

25 opérations
4 038 228 €
TTC engagés

Sécurisation

La sécurisation des réseaux consiste à supprimer progressivement les réseaux basse tension aérien en fils nus, les réseaux les plus fragiles et sensibles aux éléments extérieurs. Ces réseaux sont remplacés par des réseaux isolés en souterrain ou par des réseaux torsadés en aérien.

6 983 219 €
TTC de travaux engagés

110
opérations
de sécurisation

Le dispositif du FACÉ

Le FACÉ (Fonds d'Amortissement des Charges d'Électrification) est un dispositif de l'État destiné à soutenir financièrement les travaux d'électrification dans les zones rurales. Il contribue à la modernisation, à la sécurisation et au développement des réseaux électriques afin de garantir un service de qualité sur l'ensemble du territoire.



77 %
des communes
rurales sont
bénéficiaires
du FACÉ

48 007 781 €
de travaux engagés

avec une subvention de **30 295 100 €**
provenant du FACÉ

pour les programmes « renforcement »,
« extension », « enfouissement »,
« sécurisation » et « intempéries ».

Intempéries

Programme dédié à la remise en état des réseaux électriques basse tension et des ouvrages endommagés par des événements climatiques exceptionnels.

Au cours du mandat, plusieurs épisodes météorologiques ont affecté le réseau électrique en Deux-Sèvres. Afin de garantir la continuité de l'alimentation électrique et la sécurité des usagers, le SIEDS a mobilisé des moyens importants pour réparer et sécuriser les infrastructures touchées :



1 868 049 €
TTC engagés

34
opérations

Tempête AURORE
(oct. 2021)
9 500 foyers
privés d'électricité

Tempête GÉRARD
(janv. 2023)
1 300 foyers
privés d'électricité

Tempêtes CIARAN & DOMINGOS
(nov. 2023)
5 000 foyers
privés d'électricité

Tempête CAETANO
(nov. 2024)
6 000 foyers
privés d'électricité

Raccordement de zones d'activités économiques

A travers le programme « Accompagnement EPCI », le SIEDS aide les intercommunalités dans la réalisation des travaux d'extension des réseaux d'électricité nécessaires à l'aménagement des zones d'activité et des zones d'aménagement concerté (ZAC).

En assurant la desserte électrique des futurs équipements et entreprises, le SIEDS contribue au développement économique local et à l'attractivité du territoire.

328 813 €

TTC de travaux engagés

7
dossiers
engagés

2021

Communauté de communes du Thouarsais
Zone d'activité économique CHAMPS de l'Ormeau, Thouars

Communauté d'agglomération du Niortais
Extension zone d'activité, Rue de l'aérodrome, Niort

2024

Communauté de communes du Mellois en Poitou
Zone d'activité Le Pinier, Melle

2025

Communauté de communes du Thouarsais
Zone d'activité économique du Petit-Rosé, Louzy

Communauté d'agglomération du Bocage Bressuirais
Zone d'activité économique Alphaparc Est, Bressuire

Communauté d'agglomération du Bocage Bressuirais
Zone d'activité économique La Forestrerie, Moncoutant-sur-Sèvre

Communauté de communes de l'Airvaudais-Val du Thouet
Zone d'activité rue de Dissé - Tranche 1, Airvault



Aménagements structurants

Le programme « Accompagnement des projets structurants » soutient les projets d'envergure portés par les intercommunalités, participant au développement du territoire.

À l'initiative des EPCI, le SIEDS accompagne la réalisation des travaux sur les réseaux d'électricité indispensables à ces opérations, favorisant l'attractivité locale.

1 359 948 €

TTC de travaux engagés

1 dossier engagé

Effacement des réseaux pour création de pistes cyclables
Communauté de Communes du Thouarsais



L'éclairage public

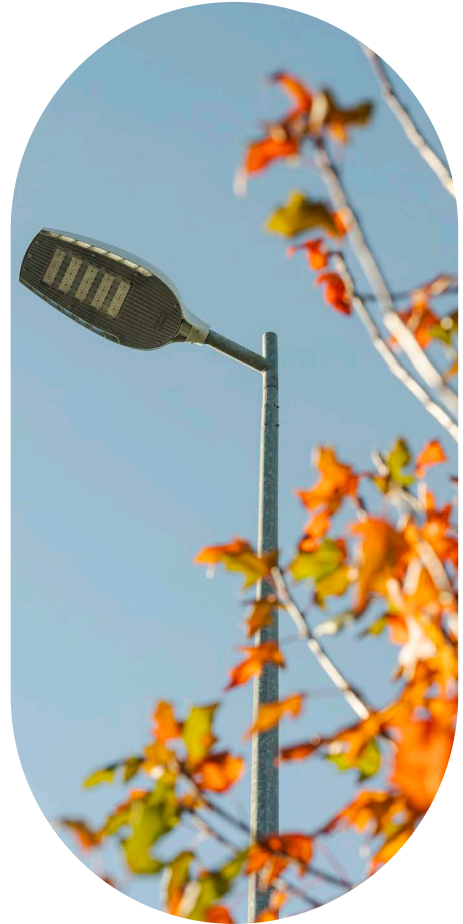
Le SIEDS accompagne les collectivités dans une politique d'éclairage public économe et performante grâce à la modernisation des infrastructures d'éclairage, réduisant ainsi la consommation énergétique et les coûts associés, tout en améliorant la qualité de l'éclairage public.

DEPUIS 2020

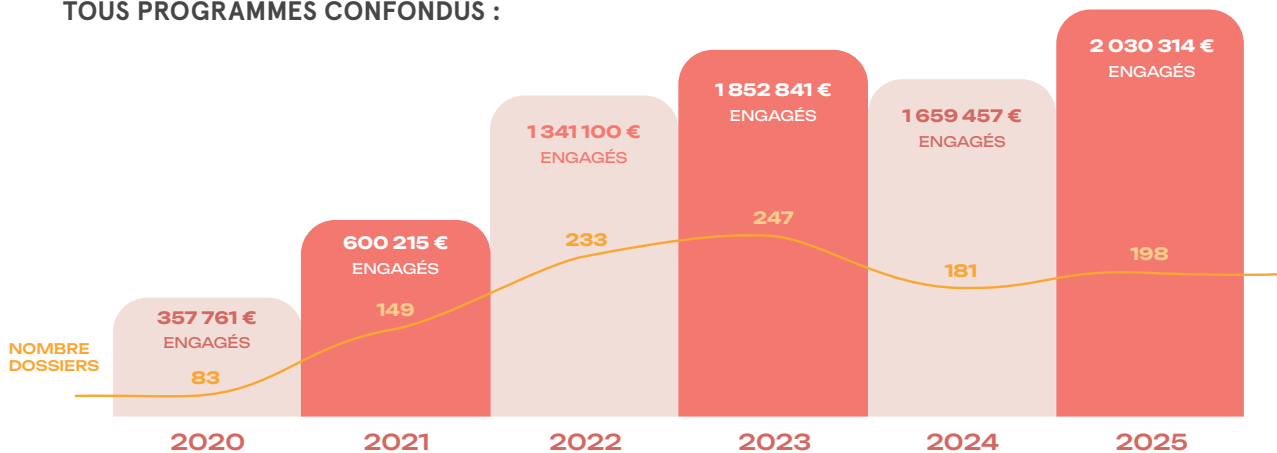


1 091
dossiers engagés

7 841 687 €
d'aides apportées
98 % en faveur des communes
2 % pour les intercommunalités



ÉVOLUTION PAR ANNÉE DES AIDES SUR L'ÉCLAIRAGE PUBLIC, TOUS PROGRAMMES CONFONDUS :

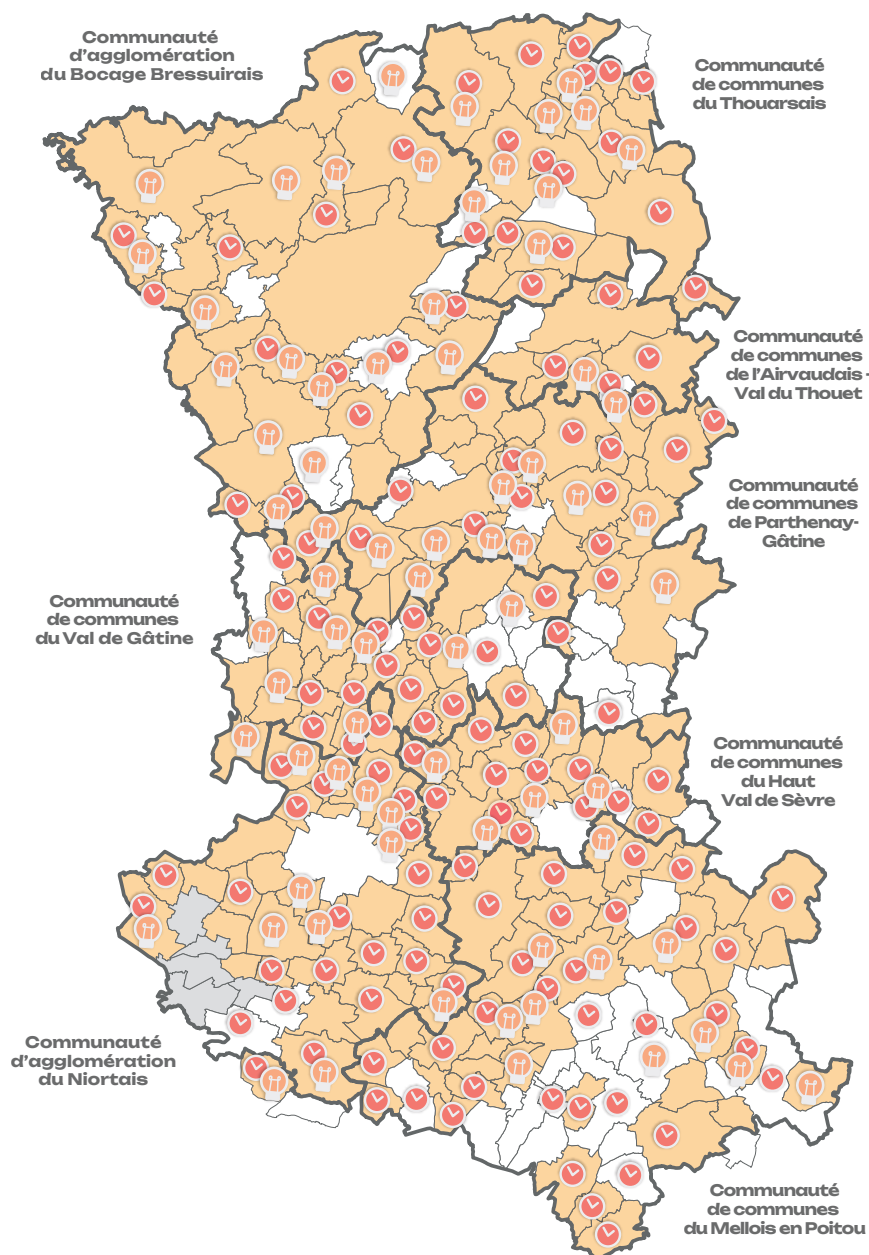


Répartition des projets d'éclairage public

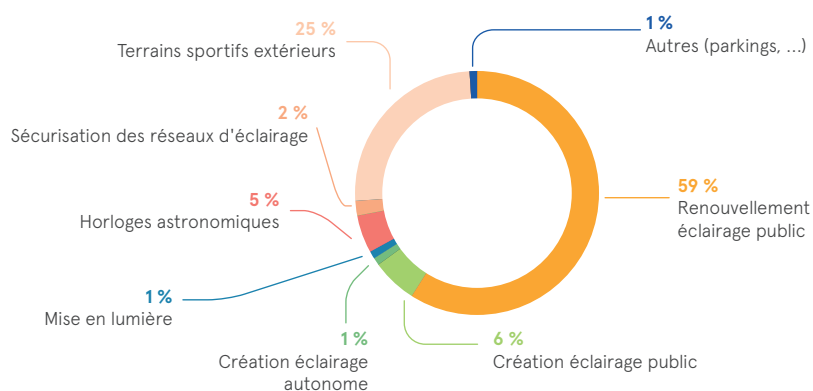
SUR LE TERRITOIRE :



-  Commune ayant effectué un projet d'éclairage public sur la voirie au cours du mandat
-  Commune ayant effectué un projet d'horloge astronomique au cours du mandat
-  Commune ayant renouvelé l'éclairage de terrain sportif extérieur au cours du mandat
-  Territoire non concerné par le SIEDS (SIE Mauzé-sur-le-Mignon)



PAR TYPOLOGIE DE TRAVAUX :



Renouvellement de l'éclairage public

Le renouvellement de l'éclairage public par des luminaires LED permet de réduire significativement les consommations d'énergie et les coûts de maintenance. Depuis 2020, la rénovation de l'éclairage public en LED correspond à 59 % du montant des aides apportées aux collectivités, pour le programme « Éclairage public ».

73 %

des communes
bénéficiaires
(187 communes)

4 631 427 €

d'aides apportées



Création de l'éclairage public

Afin d'améliorer la **sécurité et le confort des usagers**, la création d'un nouvel éclairage public est nécessaire lorsque les usages de la commune ou les spécificités de la voie le justifient.

449 827 €

d'aides apportées

113

dossiers réalisés



Mise à niveau sécuritaire du réseau d'éclairage public

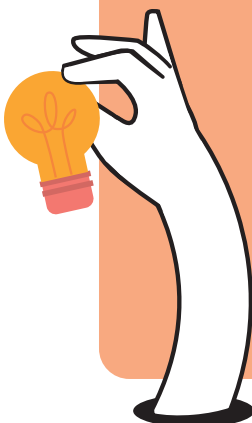
Dans le cadre de l'entretien et de la modernisation des ouvrages, la mise à niveau sécuritaire du réseau d'éclairage public vise à garantir la fiabilité des installations et la sécurité des usagers.

176 904 €

d'aides apportées

39

dossiers



Installation d'horloges astronomiques

Les horloges astronomiques permettent de piloter automatiquement l'éclairage public en fonction des heures réelles de lever et de coucher du soleil. Elles contribuent ainsi à réduire les consommations d'énergie, à limiter les coûts d'exploitation et à optimiser les durées d'éclairage.

Depuis 2020, les aides apportées pour l'installation d'horloges astronomiques dans les armoires de commande pour optimiser l'éclairage public correspondent à 5 % du montant des aides apportées.

415 974 €
d'aides apportées

43 %
de communes
bénéficiaires
(110 communes)



Éclairage des stades et équipements sportifs d'extérieur

Depuis 2020, la rénovation de l'éclairage public des espaces sportifs extérieurs correspond à 25 % du montant des aides apportées aux collectivités dans le cadre du programme « Éclairage public ».

30 %
de communes bénéficiaires
(77 communes)

96
dossiers
réalisés

1 949 798 €
d'aides apportées



Mise en lumière d'un patrimoine communal

La mise en lumière du patrimoine communal permet de valoriser les édifices emblématiques en renforçant leur visibilité, notamment en période nocturne. Ce projet contribue à la préservation et à la mise en valeur de l'identité locale, tout en participant à l'embellissement du cadre de vie des habitants et des visiteurs.

12

dossiers

64 216 €

d'aides apportées



Église de Paizay-le-Tort

Installation de kits rétrofits



Le kit retrofit permet de remplacer la source lumineuse d'un luminaire existant par une technologie LED plus performante, sans renouveler l'ensemble de l'installation. Cette solution réduit les consommations d'énergie et les coûts de maintenance. Une étude préalable est toutefois nécessaire afin de vérifier la compatibilité et l'état du candélabre existant.

6

dossiers

51 246 €

d'aides apportées



Pose de mâts autonomes

La pose de mâts autonomes constitue une solution efficace pour un éclairage temporaire, un éclairage sans travaux de voirie conséquent ou encore les installations situées dans des zones non raccordées au réseau électrique. Ces équipements fonctionnent généralement grâce à l'énergie solaire, parfois complétée par des batteries ou d'autres sources d'énergie renouvelable.

30

dossiers

102 295 €

d'aides apportées

Le réseau de bornes de recharge électrique

Engagé en faveur de la transition énergétique le SIEDS a acquis la compétence de la mobilité durable au mandat 2020-2026. Depuis, le Groupe SIEDS développe et exploite le réseau de bornes de recharge ALTERBASE dédié aux véhicules électriques et hybrides rechargeables.

À travers ce dispositif, le SIEDS œuvre activement pour encourager l'usage de modes de déplacement plus respectueux de l'environnement sur l'ensemble de son territoire, en assurant :

- Le **déploiement homogène d'un réseau de points de recharge**, afin de faciliter l'accès à la mobilité électrique pour tous,

- La **maintenance et l'exploitation des infrastructures**, garantissant fiabilité, sécurité et continuité de service.



Afin de mener une action efficace, le SIEDS s'est doté dès 2022 d'un Schéma Directeur des Infrastructures de Recharge pour Véhicules Électriques (SDIRVE).

Élaboré en concertation avec les territoires lui ayant transféré la compétence, ce document de planification prévoit le déploiement de 577 bornes de recharge accélérées à l'horizon 2026.

DEPUIS 2020

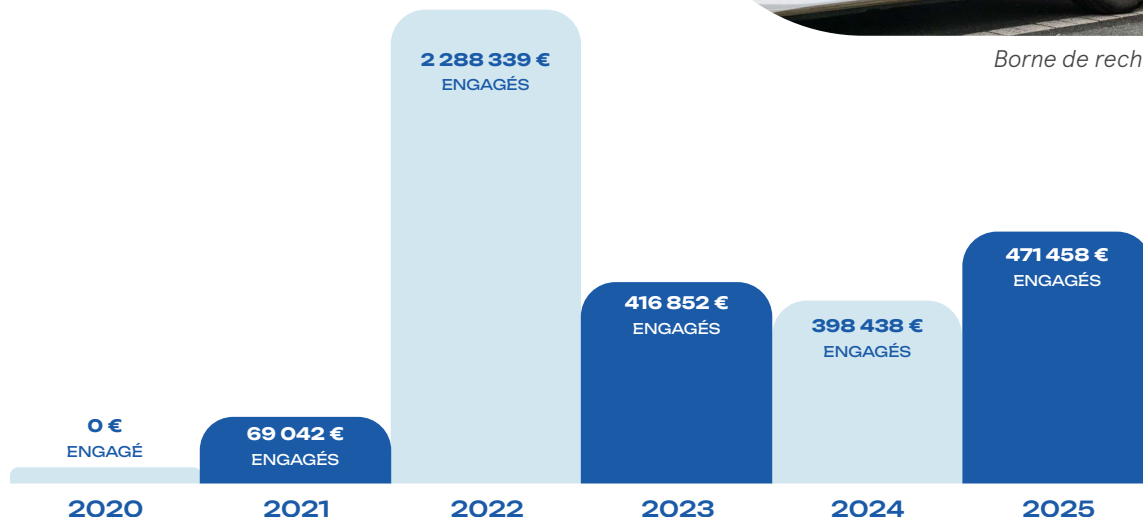
3 644 130 €
TTC investis

198 bornes
bornes accélérées 22 kW
en service

50 %
de communes
bénéficiaires
(127 communes)



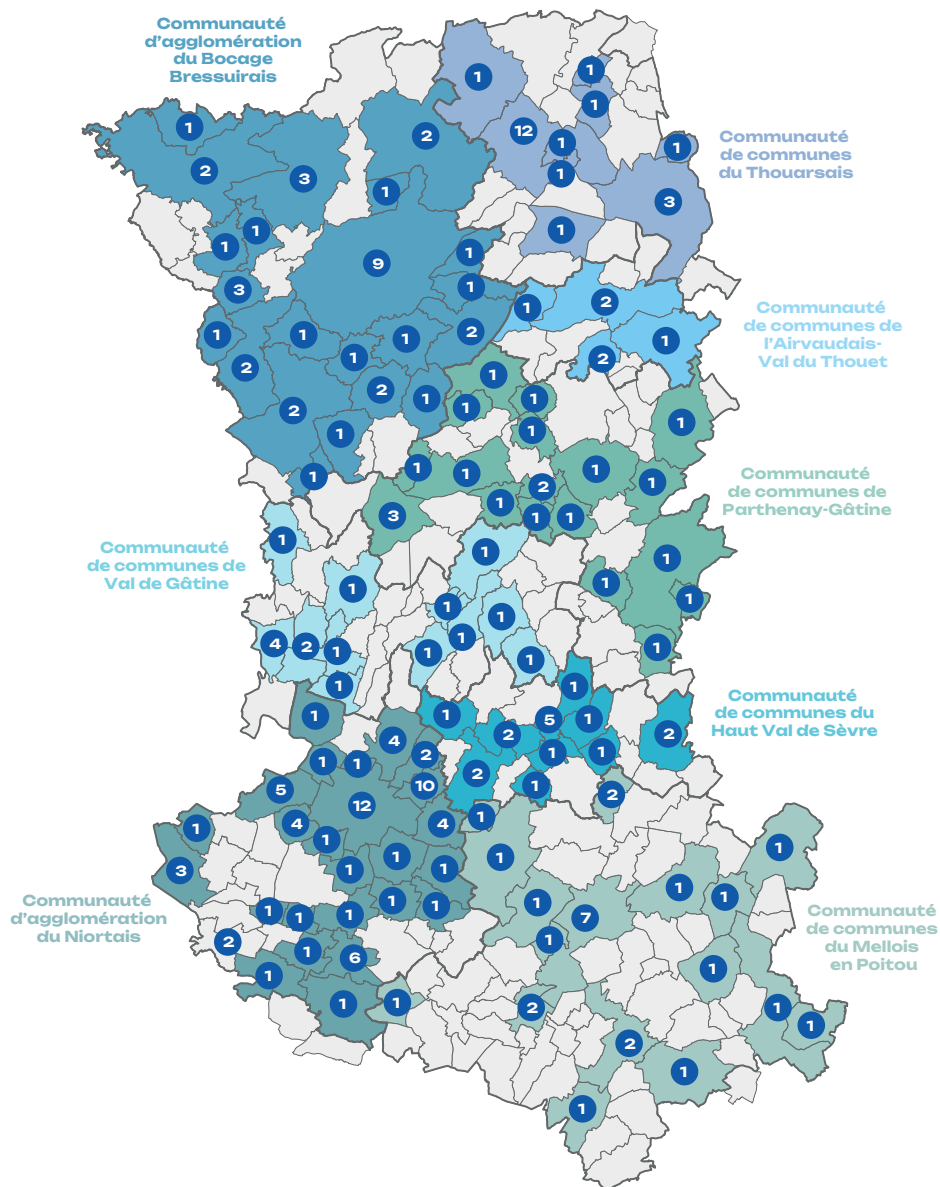
Borne de recharge de Prahecq



RÉPARTITION DES BORNES PUBLIQUES ALTERBASE

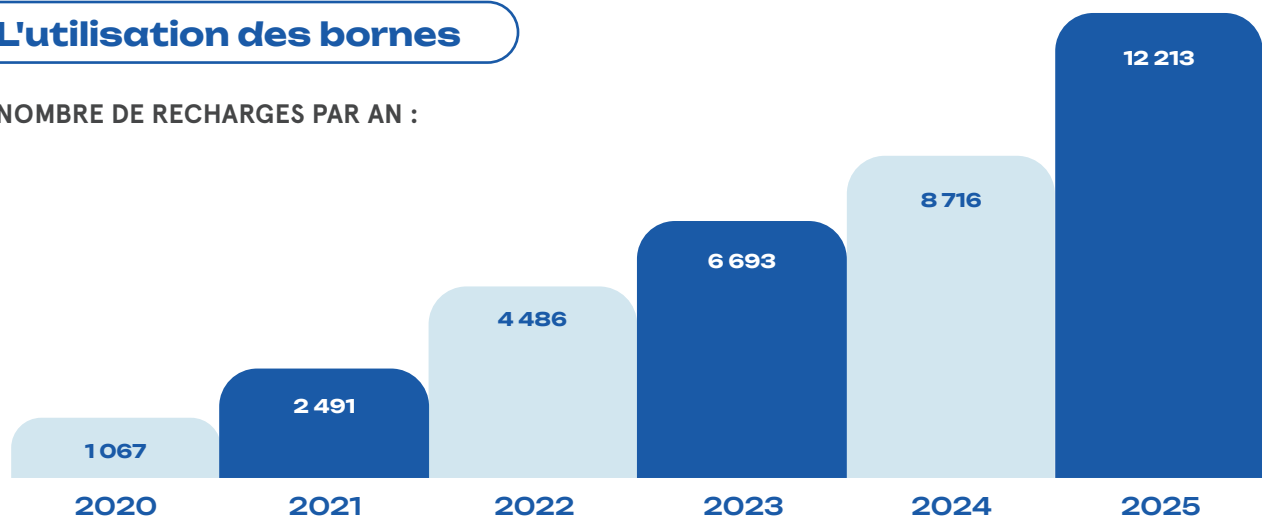
SUR LE TERRITOIRE :

Bornes 22 kw au 1er juin 2026



L'utilisation des bornes

NOMBRE DE RECHARGES PAR AN :



La modernisation des bornes existantes

Dans une dynamique de modernisation et d'adaptation aux usages, l'ensemble des bornes de recharge du SIEDS a été renouvelé entre 2023 et 2024, permettant de proposer des équipements plus fiables, plus performants et mieux adaptés aux standards actuels de la mobilité électrique.

Cette démarche vise à garantir une couverture équilibrée du territoire grâce à un réseau de bornes de recharge répondant aux attentes des usagers locaux tout en accompagnant le flux de circulation de passage.

89 bornes
ONT ÉTÉ RENOUVELÉES

1 239 570 €
TTC ENGAGÉS

La création de nouvelles bornes

Parallèlement à la modernisation des équipements obsolètes, le SIEDS a engagé dès le début d'année 2024 le **déploiement de nouvelles bornes de recharge** accessibles au public. Ce **réseau modernisé et davantage équipé** contribue à renforcer l'attractivité du territoire et à accompagner durablement le développement des véhicules électriques et hybrides rechargeables.



89
nouvelles
bornes installées
et mises en service

pour un montant de
1 793 400 €
TTC engagés

117
bornes
en cours de création



Borne de recharge de Louzy

Bilan du schéma directeur (SDIRVE) 2023-2025

Le SDIRVE des Deux-Sèvres est le document de planification qui définit, à l'échelle du département, la stratégie d'implantation et de développement des bornes de recharge pour véhicules électriques afin de garantir un maillage cohérent, accessible et adapté aux besoins des usagers. Prolongé jusqu'en 2026, il préconise l'installation de 577 bornes de recharge dites accélérées (puissance 22kW).

178 bornes
publiques (SIEDS)
22 kW ouvertes
au public 24h/24, 7j/7



224
bornes privées
ouvertes au public
24h/24, 7j/7



soit
402
bornes disponibles
en Deux-Sèvres
au 01/01/2026

La rénovation énergétique des bâtiments publics

Au cours de ce mandat, le SIEDS a poursuivi sa transformation pour répondre aux défis croissants de la transition énergétique et aux attentes des collectivités des Deux-Sèvres. En élargissant progressivement ses missions, le Syndicat s'est affirmé comme un partenaire de référence dans l'accompagnement des territoires, en particulier dans les domaines de la maîtrise de l'énergie et de la rénovation énergétique du patrimoine public.

La crise énergétique de 2023 a constitué un accélérateur de cette dynamique. Face à l'urgence et aux besoins exprimés par les collectivités, le SIEDS a déployé des dispositifs d'aide ambitieux, notamment pour la rénovation énergétique des bâtiments publics, et a fait le choix de les inscrire dans la durée. Cette action s'est appuyée sur un partenariat renforcé avec l'État, en particulier dans le cadre du Fonds Vert conduit avec la Préfecture des Deux-Sèvres. Grâce à cette mobilisation collective, le SIEDS a contribué à faire émerger et à concrétiser de nombreux projets.

DEPUIS 2022



171
dossiers

12 422 092 €

d'aides apportées

pour 45 183 000 € de travaux d'économie d'énergie



Le programme audit énergétique des bâtiments publics



→ PROGRAMME FINANCÉ EN PARTIE PAR ACTEE SEQUOIA ET ACTEE CHÊNE

Dès le début du mandat, le SIEDS a fait le choix d'accompagner les collectivités dans la rénovation énergétique de leur patrimoine public. Conscient qu'un projet de rénovation réussi repose avant tout sur une bonne connaissance du bâtiment et de ses consommations, le syndicat a déployé une offre d'audits énergétiques. Ces études permettent d'établir un état des lieux précis, d'identifier les travaux les plus pertinents, d'en évaluer les coûts et les gains énergétiques attendus. Elles constituent ainsi une étape essentielle pour définir une stratégie d'investissement adaptée, mobiliser les financements disponibles et garantir l'efficacité des projets engagés sur le long terme. Elles répondent également aux exigences réglementaires, notamment pour les bâtiments soumis au décret tertiaire.



Le programme de soutien à l'investissement local (PSIL)

Historiquement mobilisé pour soutenir la rénovation énergétique des bâtiments publics, ce programme a été arrêté en 2024 au profit d'un programme Transition Énergétique, plus structurant, en cofinancement entre le SIEDS et l'État.

ANNÉE PSIL	2022	2023	2024
Nombre dossiers	11	4	7
Montant des aides SIEDS	180 122 €	69 849 €	130 450 €
Montant des travaux (HT)	3 217 892 €	284 816 € **	900 000 € **

* de juillet 2021 à juillet 2024
** montants estimatifs

Le programme Transition Energétique

PROGRAMME DÉMARRÉ EN 2023

Dès 2023, le SIEDS et la Préfecture des Deux-Sèvres ont choisi d'unir leurs moyens et leur expertise pour accompagner plus efficacement les communes et intercommunalités dans leurs projets de rénovation énergétique. Ce partenariat, reconduit grâce à son succès, a permis de simplifier les démarches des collectivités et de mieux articuler les dispositifs d'aides mobilisables.

La coordination des financements du SIEDS et de l'État, notamment dans le cadre du Fonds

Vert, a favorisé l'émergence de projets ambitieux intégrant des travaux de rénovation énergétique et, lorsque cela était pertinent, des solutions d'autoconsommation. Cette mobilisation conjointe a renforcé l'accompagnement et les financements proposés aux collectivités et contribué à accélérer la transition énergétique du patrimoine public sur l'ensemble du territoire, avec pour objectif de soutenir des opérations performantes permettant d'atteindre des gains énergétiques supérieurs à 40 %.

DE 2023 À 2025 :
(2026 en cours d'instruction)

149
dossiers

12 041 671 €
d'aides apportées
pour 40 781 182 €
de travaux d'économie d'énergie



dont 18 dossiers photovoltaïque
avec 1 681 141 € d'aides apportées

Pour une intervention coordonnée et efficace, un groupe départemental a été créé entre le SIEDS, les intercommunalités, la Direction Départementale des Territoires (État) et Ingénierie Départementale 79 (Département).



Piscine - Airvault (CC de l'Airvaudais)



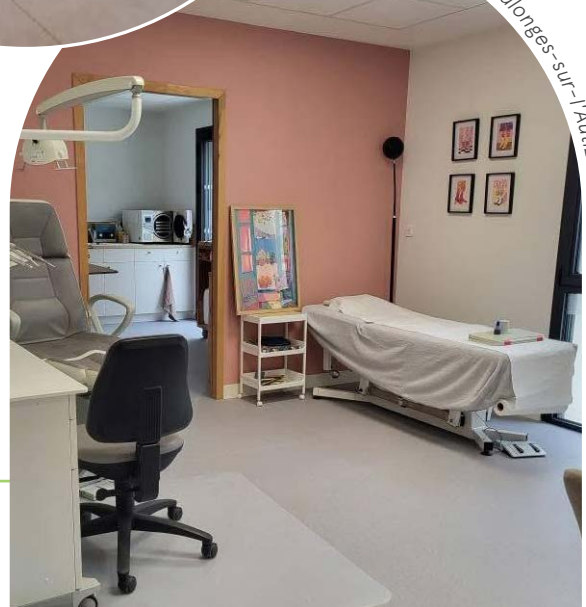
AlkéNA, centre régional de tennis - Bressuire (CA du Bocage Bressuirais)



Maison de santé - Coulonnes-sur-l'Autize (CC de Val de Gâtine)



École élémentaire - Aiffres



Environ **37 %**
des communes qui
réalisent un audit,
portent un projet de
rénovation globale
et performante avec
pour objectif **40 %**
d'économie
d'énergie*

Le programme d'Actions à Gain Rapide (PAGR)

Face à la crise énergétique de 2022, le SIEDS a déployé le Programme d'Actions à Gain Rapide (PAGR) afin d'aider les collectivités à réduire rapidement leurs consommations et leurs dépenses énergétiques. Destiné en priorité aux bâtiments ne faisant pas l'objet d'une rénovation importante à court terme, ce dispositif a permis de financer des travaux simples et efficaces, réalisés

en régie ou par des entreprises spécialisées.

Grâce à sa mise en œuvre rapide et peu coûteuse dont les résultats sont immédiats, le PAGR a constitué une réponse concrète aux enjeux énergétiques du mandat tout en préparant les collectivités à des projets de rénovation plus ambitieux.

228
dossiers

912 282 €
d'aides apportées
pour 1 712 703 € de
travaux d'économie
d'énergie

ANNÉE PAGR	2022	2023	2024	2025	2026 (AU 31/03/2026)
Nombre dossiers	18	72	55	67	16
Montant des aides SIEDS	52 698 €	205 445 €	181 133 €	383 135 €	89 871 €
Montant des travaux (HT)	116 838 €	412 445 €	358 727 €	678 379 €	146 304 €

LES ACTIONS À GAIN RAPIDE et leur part dans les dossiers

MAÎTRISER SON CHAUFFAGE

Remplacement des robinets thermostatiques, isolation des combles et des planchers bas, calorifuge des réseaux et des points singuliers en chaufferie ou en sous-station.

20,6 % des dossiers PAGR

ÉCONOMISER L'ÉLECTRICITÉ

Passage des luminaires en LED dans les bâtiments publics, éclairage sur détection de présence pour les lieux de passage ou de circulation, installation de prises programmables pour éteindre certains équipements la nuit, le week-end ou hors occupation.

61,2 % des dossiers PAGR

BIEN EXPLOITER SES BÂTIMENTS

Mise à jour des plans de surface et plan d'évacuation, mise à jour du schéma de principe chaufferie/CVC, désembouage/ rinçage des installations de chauffage, nettoyage VMC/remplacement des filtres, mise en place des sous-compteurs d'énergie, installation de brise-soleil extérieurs et mise au point des installations énergétiques (système de chauffage, ventilation, climatisation et d'eau chaude sanitaire).

16,9 % des dossiers PAGR

MAÎTRISER SON CHAUFFAGE ET ÉCONOMISER L'ÉLECTRICITÉ

Mise en place d'une horloge sur les VMC pour l'arrêt le soir et les week-ends.

1 % des dossiers PAGR

ÉCONOMISER L'EAU

Mise en place de systèmes hydroéconomes (pommes de douche/régulateurs de jet mousseurs).

0,3 % des dossiers PAGR

VIDÉOS « LA MINUTE ÉNERGIE »

Pour accompagner le déploiement du PAGR, les équipes du SIEDS ont conçu plusieurs vidéos courtes et impactantes mettant en avant les actions d'économies d'énergie et les bonnes pratiques à adopter dans les bâtiments publics.



L'ATELIER ÉNERGIE

Créé en 2025, l'Atelier Énergie est venu compléter l'accompagnement proposé par le SIEDS dans le cadre du Programme d'Actions à Gain Rapide (PAGR). Animées par une économe de flux du syndicat, ces sessions personnalisées réunissent élus et services techniques afin d'identifier, de prioriser et de mettre en œuvre des actions concrètes d'économies d'énergie dans les bâtiments publics. Cet accompagnement de proximité permet aux collectivités de disposer d'une feuille de route adaptée à leur patrimoine et à leurs besoins.

32 ateliers
animés en 2025



Un nouvel outil pour accompagner au recrutement de la maîtrise d'œuvre travaux

CCTP-Type Rénovation énergétique des Bâtiments Publics

En 2024, le SIEDS a conçu un nouvel outil d'accompagnement au recrutement de la maîtrise d'œuvre travaux. Ce CCTP-type (Cahier des Clauses Techniques Particulières) constitue une version enrichie du document initialement élaboré par l'Ordre des Architectes. Il a été mis à jour à l'initiative du SIEDS, avec pour objectif de soutenir efficacement les collectivités des Deux-Sèvres dans leurs projets de rénovation énergétique du patrimoine immobilier.

Ce travail est le fruit d'une collaboration étroite entre les services Transition Énergétique et Communication du SIEDS, l'Agence d'ingénierie départementale ID79 et la société SETIM, assistant à maîtrise d'ouvrage basé à Niort. Ce document vise à :

Clarifier et structurer les attentes en matière de maîtrise d'œuvre pour les projets de rénovation énergétique, avec ou sans extension

Standardiser les cahiers des charges pour faciliter et massifier les opérations sur l'ensemble du territoire départemental

Et apporter des précisions sur la mission « Énergie », en complément de la version initiale

L'Alliance BACS, un nouveau partenaire au service de la transition énergétique

Le décret BACS (Systèmes d'Automatisation et de Contrôle des Bâtiments) impose progressivement l'installation de systèmes d'automatisation et de pilotage énergétique dans certains bâtiments tertiaires équipés de systèmes de chauffage ou de climatisation au-delà de seuils de puissance définis par la réglementation.



Ces dispositifs permettent le suivi des consommations via des compteurs communicants, la communication avec les équipements techniques du bâtiment et l'optimisation automatisée de leur fonctionnement afin d'améliorer la performance énergétique et réduire les consommations.

Pour répondre à ces exigences, les collectivités pourront s'appuyer sur une GTB (Gestion Technique du Bâtiment), installation éligible au programme de subvention Transition Énergétique, et sur des outils de suivi et d'analyse des consommations énergétiques, tels que SIGil Conso, dont le déploiement est prévu prochainement.

Dans ce contexte, le SIEDS a rejoint en 2025 l'Alliance BACS, collectif national mobilisé pour accompagner le déploiement de ces solutions. Cette adhésion permettra au Syndicat de renforcer sa veille technique et réglementaire, de bénéficier de retours d'expérience et de bonnes pratiques partagés à l'échelle nationale, et ainsi de proposer un accompagnement technique toujours plus pertinent aux collectivités membres dans leurs démarches de mise en conformité et d'optimisation énergétique.

L'autoconsommation individuelle ou collective

À partir de 2023, dans un contexte marqué par la crise énergétique et la forte hausse des coûts de l'énergie, l'autoconsommation s'est progressivement imposée comme une solution pertinente pour les collectivités souhaitant mieux maîtriser leurs dépenses. Conscients de ces enjeux, les élus du SIEDS ont fait le choix de lancer un programme dédié afin de favoriser l'émergence et le développement de projets d'autoconsommation sur le territoire et d'accompagner les collectivités dans leur transition énergétique.

Dans le contexte de la loi APER et de l'accélération du développement des énergies renouvelables, le SIEDS s'est pleinement mobilisé pour accompagner les collectivités dans le respect de ces nouvelles obligations réglementaires. Grâce à cet accompagnement technique et financier renforcé, ainsi qu'à des dispositifs spécifiquement dédiés au photovoltaïque, les collectivités ont pu concrétiser leurs projets, développer leur production d'énergie renouvelable, maîtriser leurs dépenses énergétiques et renforcer leur autonomie énergétique.

DEPUIS 2023

18
dossiers

1 681 141 €
d'aides apportées



Installation photovoltaïque sur ombrière de boulodrome - Échiré

Le programme étude de faisabilité photovoltaïque

Afin de favoriser le développement de l'autoconsommation photovoltaïque sur le territoire, le SIEDS a accompagné les collectivités dans la réalisation d'études de faisabilité technico-économiques. Cette démarche, pouvant intégrer des études d'éblouissement, de structure ou de sol si nécessaire, permet de sécuriser les projets en vérifiant leur viabilité technique et économique avant tout engagement.

Ces études ont aidé les collectivités à définir les solutions les plus adaptées à leur patrimoine, en recherchant le meilleur équilibre entre leurs besoins en électricité et le potentiel d'implantation d'installations photovoltaïques, en toiture ou sur ombrières. Ce programme a ainsi constitué une étape essentielle pour faire émerger des projets performants et pérennes de production d'énergies renouvelables.

40 études
de faisabilité

+ 8 scénarios
complémentaires

143 316,26 € HT
d'aides apportées



17 études
complémentaires :

- 9 études de sol
- 7 études de structure
- 1 étude d'éblouissement

46 016,71 € HT
d'aides apportées

Étude de faisabilité

Évaluer la possibilité de mettre en place une installation solaire.

Cette étude permet de vérifier l'éligibilité du site au regard de la loi APER, d'identifier les surfaces exploitables et d'évaluer la pertinence technique, économique et réglementaire du projet. Elle analyse notamment la consommation énergétique, le potentiel de production et l'implantation optimale des ombrières afin d'aider à la prise de décision.

Étude de sol (géotechnique)

Vérifier la compatibilité du terrain avec l'installation photovoltaïque.

Cette étude analyse la nature et la résistance du sol afin de s'assurer qu'il peut supporter les structures photovoltaïques. Elle permet également de définir les fondations les plus adaptées.

Intérêt pour la collectivité :

Sécuriser le projet, optimiser les coûts de fondation, adapter le dimensionnement des installations, limiter les risques techniques lors des travaux.

Étude d'éblouissement

Évaluer les risques de gêne visuelle liés aux reflets des panneaux solaires.

Cette étude simule les reflets produits par les panneaux selon leur orientation, l'ensoleillement et l'environnement proche. Elle identifie les zones et périodes susceptibles d'être impactées.

Intérêt pour la collectivité :

Prévenir les nuisances pour les riverains et usagers, favoriser l'acceptabilité du projet, répondre aux exigences réglementaires, ajuster l'implantation des panneaux si nécessaire.



Étude de sol pour ombrières photovoltaïques - Aqua Severa, Azay-le-Brûlé

Le programme autoconsommation

Pour concrétiser les projets identifiés et accompagner les collectivités jusqu'à leur réalisation, le SIEDS a mis en place un programme de soutien dédié à l'autoconsommation photovoltaïque. Ouvert aux projets individuels ou collectifs de 36 à 500 kWc, ce dispositif associe accompagnement technique et aides financières afin de faciliter le passage de l'étude à la mise en œuvre. Il a ainsi permis aux communes et intercommunalités de concrétiser leurs ambitions en matière de production locale d'énergie renouvelable et de renforcer leur autonomie énergétique.



18
dossiers
photovoltaïques

1 681 141 €
d'aides apportées

pour
4 672 894 €
travaux d'économie
d'énergie



Ombrière photovoltaïque avec bardage bois, ateliers municipaux, Saint-Martin-de-Saint-Maixent

2025, vers une structuration de l'autoconsommation collective à l'échelle départementale



Dans le cadre de son engagement en faveur de la transition énergétique des territoires, le SIEDS a engagé en 2025, aux côtés des intercommunalités des Deux-Sèvres, une réflexion visant à faciliter le développement de l'autoconsommation collective sur le département.

Cette démarche s'inscrit dans les missions du Syndicat en tant qu'Autorité Organisatrice de la Distribution d'Énergie (AODE) et coordinateur des Plans Climat-Air-Énergie Territoriaux (PCAET).

Les travaux menés portent sur la création d'une Personne Morale Organisatrice (PMO), structure destinée à accompagner le déploiement et la gestion des opérations d'autoconsommation

collective. L'objectif est de disposer d'un cadre commun permettant de valoriser localement la production d'énergies renouvelables et de favoriser son partage entre les différents acteurs du territoire.

Cette première phase d'étude a également permis d'examiner les modalités de gouvernance et les conditions d'organisation nécessaires à la mise en œuvre de ces projets, avec l'ambition de soutenir les collectivités dans la maîtrise de leurs consommations énergétiques et le développement des énergies renouvelables locales.

L'association a ainsi été créée le 28 janvier 2026, à l'occasion de son Assemblée générale constitutive.

Le Système d'Information Géographique d'intérêt local

Au fil des années, le SIGil s'est imposé comme un outil de référence en Deux-Sèvres, devenu indispensable pour les collectivités et les acteurs publics du territoire. Rassemblant près de 50 partenaires, il centralise sur un support cadastral commun de nombreuses données relatives aux réseaux et infrastructures : eau potable, assainissement, cours d'eau, voirie, éclairage public, fibre optique, bornes incendie, réseaux d'électricité et de gaz, etc.



Son modèle collaboratif, fondé sur le partage des données géographiques en échange d'un accès à la plateforme pour les partenaires, favorise l'enrichissement continu de l'outil et renforce son attractivité.

Cette dynamique a également permis le développement de nombreux services et applications adaptés aux besoins des collectivités, parmi lesquels le SIGil'Carto, le SIGil'PCRS, le SIGil'Urba, ainsi que le Cadastre Solaire.

Grâce à cette vision globale et partagée du territoire, le SIGil constitue aujourd'hui un véritable outil d'aide à la décision pour les élus et les services des collectivités, facilitant la planification des investissements, la coordination des interventions et l'aménagement du territoire.

Son développement continu et l'adhésion régulière de nouveaux partenaires témoignent de l'engouement qu'il suscite à l'échelle départementale.

Nouveaux partenaires

Sur la période 2020-2025, 8 nouveaux partenaires ont rejoint le SIGil :

- La Fédération Départementale des Chasseurs des Deux-Sèvres,
- La SPL des Eaux du Cébron,
- Le Syndicat Mixte de la Vallée du Thouet,
- L'Institution Interdépartementale du Bassin de la Sèvre Niortaise (IIBSN),
- Le Pôle d'Equilibre Territorial et Rural (PETR) du Pays de Gâtine,
- Le Syndicat Mixte du Bassin Versant de la Sèvre Niortaise (SMBVSN),
- L'Association Syndicale Autorisée (ASA) et le Syndicat Intercommunal à Vocation Unique (SIVU) pour la gestion du plan du Thouet,
- L'Établissement Public Territorial du Bassin de la Sèvre Nantaise (EPTB),
- La Fédération Départementale de la Pêche.

Un espace numérique dédié aux services du SiGil

Le SIEDS met à disposition, à travers son site internet, un espace numérique dédié aux services du SiGil, regroupant l'ensemble des applications métiers destinées aux collectivités adhérentes, aux partenaires et aux utilisateurs habilités :

- **SIGil'Carto** : consultation et partage des données géographiques du territoire ;
- **SIGil'Urba** : gestion et instruction des données liées à l'urbanisme ;
- **SIGil'PCRS** : accès au Plan de Corps de Rue Simplifié ;
- **Cadastre Solaire Expert** : outil d'aide à l'analyse du potentiel solaire destiné aux intercommunalités dans le cadre du Plan Climat-Air-Énergie Territorial (PCAET).

Le portail propose également plusieurs services accessibles au grand public :

- **Cadastre Solaire**, permettant d'évaluer le potentiel photovoltaïque des bâtiments ;
- **Guichet Numérique des Autorisations d'Urbanisme des Deux-Sèvres (GNAU)**, qui facilite les démarches en ligne pour le dépôt des permis de construire, déclarations préalables et autres autorisations d'urbanisme.

Au-delà des applications, cet espace numérique centralise de nombreuses ressources pratiques : fiches d'aide à l'utilisation des outils, supports de communication clés en main sur l'urbanisme et le cadastre solaire, ainsi qu'un service d'inscription en ligne aux sessions de formation et de prise en main du SIGil'Carto.



Renforcement de la cybersécurité



Le SIEDS s'engage activement à répondre aux défis de sécurité croissants en mettant à jour et en renforçant ses solutions existantes. En effet, la protection de nos serveurs et de nos applications est essentielle, car ils centralisent de nombreuses données et hébergent les services permettant leur accès.

En 2024, les applications du SiGil ont migré vers de nouveaux serveurs, plus performants, garantissant ainsi une sécurité renforcée pour les utilisateurs.

LE SIGIL'CARTO : Un outil au service des collectivités depuis plus de 20 ans



Application historique du SIGil, le SIGil'Carto a été créée en 2002 afin de mutualiser la numérisation du cadastre des communes des Deux-Sèvres. Initialement conçue comme un outil de consultation cartographique, elle s'est progressivement enrichie pour répondre aux besoins croissants des collectivités en matière de gestion et d'aménagement du territoire.

Au cours du mandat, de nouvelles fonctionnalités et profils métiers ont été développés afin d'accompagner les évolutions réglementaires et

les enjeux locaux, notamment dans les domaines de la transition énergétique, de l'open data et de la planification territoriale. Parmi eux figurent les profils ZAEnR, PLUi-H, le Schéma Directeur des Énergies Renouvelables, l'atlas cartographique ou encore l'outil amiante.

Grâce à ces évolutions continues, SIGil'Carto offre aux collectivités une solution toujours plus performante, collaborative et adaptée aux besoins de leurs élus et services techniques.

DE NOMBREUSES DONNÉES INTÉGRÉES AU SIGIL, DONT :

Plan de Corps Rue Simplifié

Données IGN

Données cadastrales

Documents d'urbanisme

Zones disposant d'énergies
renouvelables
éolien, solaire ou méthanisation

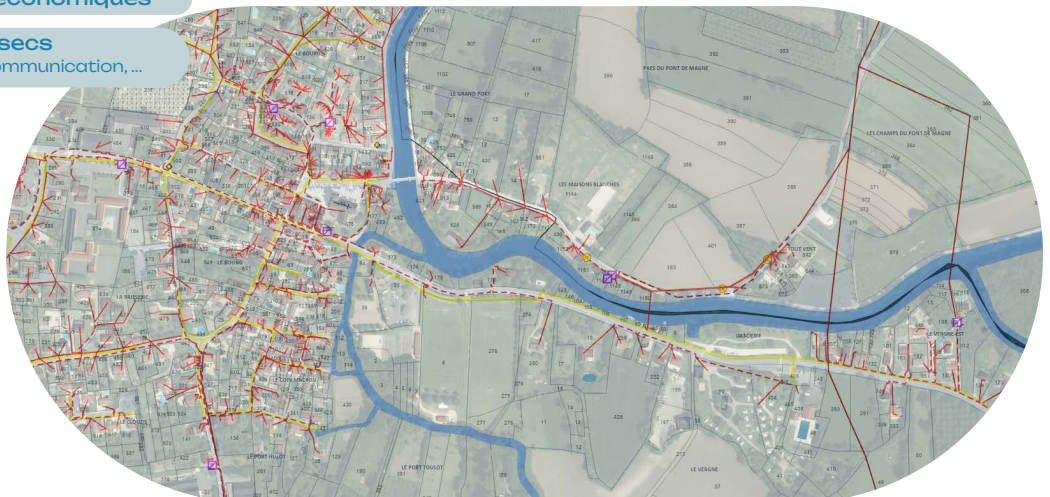
Bornes de recharge pour
véhicules électriques

Bâtiments publics

Réseaux humides
assainissement eau potable,
eaux pluviales, eaux usées

Zones d'activités économiques

Réseaux secs
électricité, gaz, télécommunication, ...



LE SIGIL'PCRS : Un référentiel de précision pour localiser les réseaux sensibles



Afin d'améliorer la connaissance et la localisation des réseaux sur le territoire, le SIEDS a engagé, dès 2020, la mise en œuvre du **Plan de Corps de Rue Simplifié (PCRS)** à l'échelle des Deux-Sèvres. Ce référentiel géographique de grande précision constitue aujourd'hui un outil essentiel pour les collectivités, les gestionnaires de réseaux et les entreprises intervenant sur le domaine public.

Cette opération d'envergure, financée par le SIEDS et son gestionnaire de réseau GÉRÉDIS, s'inscrit dans le cadre de la réforme anti-endommagement des réseaux, qui vise à renforcer la précision des données utilisées et la sécurité lors des travaux à proximité des infrastructures enterrées ou aériennes.



2020 - 2024

Un projet structurant à l'échelle départementale

Pour répondre au mieux aux spécificités du territoire, le SIEDS a fait le choix d'un PCRS mixte, combinant données images et données vectorielles.

Entre 2021 et 2023, une campagne de photographies aériennes réalisée en partenariat avec l'IGN a permis de constituer un PCRS Image couvrant l'ensemble du département avec une résolution de 5 cm. Toutes les communes des Deux-Sèvres disposent ainsi d'un fond de plan homogène et précis.

En complément, entre 2020 et 2024, un important travail de terrain a été mené sur les 39 communes urbaines du département afin de produire un PCRS Vecteur. Cette opération a mobilisé des technologies de pointe, notamment des relevés topographiques réalisés par véhicule équipé de capteurs LIDAR, ainsi que des travaux de vectorisation, de traitement et de contrôle des données.



Grâce au SIGil'PCRS, les collectivités et les gestionnaires de réseaux disposent désormais d'un référentiel fiable et partagé, facilitant la préparation des chantiers, la coordination des interventions et la sécurisation des travaux. Un investissement structurant qui contribue à améliorer la qualité des données géographiques et la gestion du territoire sur le long terme.

2025

LE SIEDS DEVIENT AUTORITÉ PUBLIQUE LOCALE COMPÉTENTE

Le SIEDS a officiellement pris le rôle d'Autorité Publique Locale Compétente (APLC) pour la production, la gestion et la diffusion du Plan de Corps de Rue Simplifié (PCRS) sur l'ensemble du territoire départemental.

LANCEMENT DES 1^{ÈRES} MISES À JOUR DU PCRS

Une mise à jour différentielle du PCRS image a été réalisée afin de garantir la précision et l'actualité des données géographiques utilisées sur le territoire. Dans cette même optique, le recensement des zones à mettre à jour sera réalisé chaque année en collaboration avec les collectivités.

UN PCRS MIXTE :

Permet de disposer d'un fond de plan image couvrant l'ensemble du département, ainsi que d'un fond de plan vectoriel encore plus précis dans les zones urbaines.

LE SIGIL'URBA : La dématérialisation au service des autorisations d'urbanisme



Développé par le SIEDS depuis 2015, SIGIL'Urba accompagne les collectivités dans la gestion et l'instruction des demandes d'urbanisme. Cet outil s'est progressivement imposé comme une solution de référence pour moderniser les procédures, simplifier les démarches et améliorer le traitement des dossiers pour les communes et leurs usagers.

POUR LE GRAND PUBLIC

Un guichet numérique pour simplifier les démarches des usagers

Dans le cadre de l'obligation de saisine par voie électronique (SVE), le SIEDS a déployé, dès le 1er janvier 2022, le **Guichet Numérique des Autorisations d'Urbanisme (GNAU)** auprès des communes des Deux-Sèvres (hors territoire de la communauté d'agglomération du Niortais). Accessible aux particuliers comme aux professionnels, ce service permet de déposer en ligne les demandes de permis de construire, déclarations préalables et autres autorisations d'urbanisme.

Cette solution dématérialisée facilite les démarches des usagers, réduit les échanges papier et contribue à la modernisation du service public local tout en offrant un meilleur suivi des dossiers.



Accessible 24 heures/24 et 7 jours/7, il est ainsi possible de commencer la saisie du dossier, de la suspendre pour la reprendre ultérieurement, jusqu'à la transmission du dossier à l'administration

Plus besoin d'effectuer le dépôt de dossier au format papier, en mairie aux jours et heures d'ouverture au public

Espace personnel de suivi de l'instruction de votre dossier

POUR LES COLLECTIVITÉS

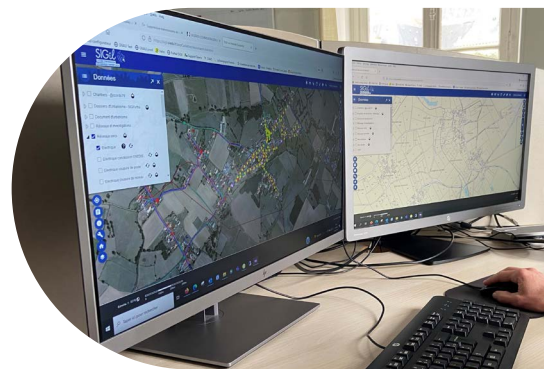
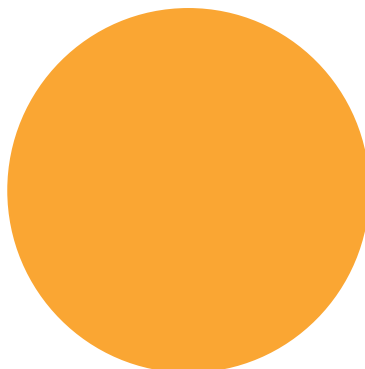
Une nouvelle génération d'outils pour les collectivités

Afin d'accompagner les communes dans la gestion dématérialisée des autorisations d'urbanisme et dans l'instruction de leurs dossiers, le SIEDS a poursuivi l'évolution de SIGil'Urba, son interface dédiée aux collectivités et aux services instructeurs.

En 2025, une nouvelle version baptisée SIGil'Urba Expert a été déployée. Dotée d'une ergonomie modernisée, de performances renforcées et de nouvelles fonctionnalités, elle permet aux agents de gagner en efficacité et en confort d'utilisation au quotidien.

Son déploiement s'est déroulé progressivement sur l'ensemble du territoire au cours du premier semestre 2026, garantissant une transition fluide et une continuité de service pour les utilisateurs.

Grâce à ces évolutions, SIGil'Urba confirme sa place d'outil de référence pour les collectivités, en facilitant le traitement des autorisations d'urbanisme au bénéfice des agents comme des usagers.



Le SIEDS, aux côtés des collectivités dans leurs missions du quotidien

Les techniciens du SIGil du SIEDS accompagnent au quotidien les secrétaires de mairie des Deux-Sèvres dans l'utilisation des outils numériques mis à leur disposition. Véritables partenaires de proximité, ils assurent un soutien technique régulier et répondent aux besoins des communes avec réactivité.

Afin de faciliter la prise en main des applications et l'évolution des pratiques, ils organisent régulièrement des sessions d'accompagnement adaptées aux différents niveaux de compétence. Ils restent également disponibles par téléphone pour répondre aux questions, résoudre les difficultés rencontrées et apporter une assistance personnalisée.



LE CADASTRE SOLAIRE : un outil d'aide au développement des énergies solaires photovoltaïques et thermiques



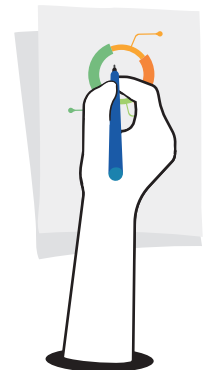
Afin d'accompagner le développement des énergies renouvelables sur le territoire, les élus du SIEDS ont décidé en 2020 d'engager la réalisation d'un cadastre solaire à l'échelle des Deux-Sèvres. Intégré à la plateforme SIGil, cet outil a été conçu pour identifier les zones à fort potentiel solaire et aider les particuliers, les entreprises et les collectivités dans leurs projets de production d'énergie photovoltaïque ou thermique.

POUR LE GRAND PUBLIC ET LES COLLECTIVITÉS

Mis à la disposition en 2022, le Cadastre Solaire permet d'estimer l'ensoleillement d'une toiture, son potentiel de production énergétique, les coûts d'installation, ainsi que les économies et le retour sur investissement envisageables. Il constitue une première aide à la décision avant la réalisation d'une étude par un professionnel.

L'accès pour le grand public est **gratuit et accessible à tous**, permettant d'obtenir en quelques clics une estimation du potentiel solaire d'un bâtiment à partir d'une simple adresse.

- Il suffit de renseigner son adresse ou de cliquer sur un bâtiment ;
- Le calcul est effectué selon la surface disponible du toit, son exposition et la végétation qui l'entoure. Les estimations sont réalisées sur la base d'un foyer de 3 personnes et sur une année ;
- Il est possible de comparer facilement deux modes de valorisation économique d'un projet : la vente totale de l'énergie produite ou l'autoconsommation partielle avec la vente du surplus; puis d'importer une synthèse des simulations de projet ;
- Il est également possible d'importer ses consommations réelles grâce au compteur Linky pour une simulation plus précise.



DES RÉUNIONS D'INFORMATION AUTOUR DU SOLAIRE

Afin d'accompagner le déploiement de cet outil, le SIEDS a organisé en 2023 plusieurs réunions d'information et de sensibilisation à destination des communautés de communes et de ses partenaires.

Ces rencontres, organisées notamment avec les communautés de communes du Haut Val de Sèvre et de Val de Gâtine, ainsi qu'avec la mairie d'Échiré et le lycée Les Sicaudières de Bressuire, ont permis de présenter les fonctionnalités du Cadastre Solaire et les opportunités offertes par le photovoltaïque sur le territoire.

POUR LES INTERCOMMUNALITÉS

Au-delà de son accès gratuit et ouvert à tous, le Cadastre Solaire du SIEDS propose un espace dédié aux intercommunalités dans le cadre des PCAET. Cet accès sécurisé permet de réaliser des analyses plus approfondies du potentiel solaire du territoire, de consulter des données agrégées et d'identifier les secteurs les plus favorables au développement des énergies renouvelables.

Pour faciliter son utilisation par les collectivités déjà utilisatrices des outils du SIEDS, le Cadastre Solaire est intégré au SIGil grâce à une couche cartographique dédiée. Cette fonctionnalité permet de croiser le potentiel solaire des bâtiments avec l'ensemble des données géographiques du territoire et d'enrichir ainsi les réflexions liées à la planification énergétique, à l'aménagement ou à la transition écologique.



Selon le type de projet, un estimatif est proposé et les coordonnées de Séolis PROD et du CRER sont communiqués pour plus d'informations

UNE NOUVELLE DONNÉE DISPONIBLE : L'IDENTIFICATION DES PANNEAUX EXISTANTS

En 2025, le cadastre solaire Expert a été enrichi d'une nouvelle donnée stratégique destinée à améliorer le suivi et l'analyse du développement solaire sur le territoire : **l'identification des panneaux installés**. Cette évolution répond à plusieurs besoins :



Suivre la production solaire existante, en particulier sur le parc résidentiel



Estimer le potentiel photovoltaïque ou thermique des bâtiments



Localiser précisément les toitures déjà équipées de panneaux solaires

La communication institutionnelle du Syndicat



+ 5 500 élèves
sensibilisés à la transition
énergétique

Poursuite des actions pédagogiques en faveur de la transition énergétique

Tout au long du mandat, le SIEDS a poursuivi son engagement en faveur de la sensibilisation des jeunes aux enjeux de la transition énergétique à travers un programme pédagogique destiné aux élèves de CM2. Financées par le SIEDS, menées en partenariat avec l'Éducation nationale et mises en œuvre par l'association La Bêta-Pi, ces animations ont su évoluer au fil des années pour répondre aux nouveaux défis de l'énergie et de l'environnement. Elles intègrent aujourd'hui des thématiques essentielles telles que la sobriété énergétique, la performance des bâtiments et le développement des énergies renouvelables.

Fort de son succès auprès des établissements scolaires, ce dispositif suscite chaque année un intérêt croissant, comme en témoigne l'augmentation régulière du nombre de candidatures.

Appréciables pour leur approche concrète, interactive et adaptée au jeune public, ces animations mobilisent chaque année une quarantaine de classes du département et contribuent à sensibiliser les citoyens de demain aux enjeux de la transition écologique et énergétique.

Maintien du partenariat avec l'ADM79 dans l'organisation du Congrès des collectivités

Chaque année, le Groupe SIEDS participe au Congrès des Collectivités organisé par l'Association des Maires des Deux-Sèvres (ADM79). À cette occasion, le SIEDS tient un stand qui constitue un espace privilégié de rencontres et d'échanges avec les maires, les élus locaux et les acteurs du territoire.

Dans le cadre de son partenariat avec l'ADM79, le SIEDS anime également chaque année, une table ronde dédiée aux enjeux énergétiques. Ces interventions permettent d'aborder des thématiques d'actualité, d'informer les collectivités sur les évolutions du secteur et de partager les solutions mises en œuvre au service des territoires.



Représenter les Deux-Sèvres à l'échelle régionale et nationale

Le SIEDS, représentant des Deux-Sèvres au sein de l'entente régionale TENAQ (Territoire d'Énergie Nouvelle-Aquitaine), participe activement aux travaux et événements organisés aux côtés des autres syndicats d'énergie de la Région. Cette coopération se traduit notamment par des rencontres régulières entre présidents et directeurs ainsi que par des échanges entre les services, dont le service communication.



Parmi les temps forts de cette dynamique collective figure le congrès de la FNCCR (Fédération Nationale des Collectivités Concédantes et Régies), organisé tous les deux ans. Véritable rendez-vous national de référence, cet événement rassemble les acteurs des services publics locaux autour des enjeux liés à l'énergie, à l'eau, au numérique et à la gestion des déchets. Avec plus de 120 exposants et une soixantaine de conférences et tables rondes, il constitue un espace privilégié de partage d'expériences, d'innovation et de réflexion.

À cette occasion, le SIEDS porte la voix des Deux-Sèvres aux côtés des 12 autres syndicats d'énergie de Nouvelle-Aquitaine au sein d'un espace commun. Ensemble, ils mettent en lumière leurs actions et leurs initiatives en faveur de la transition écologique et de son déploiement au plus près des territoires.



Congrès FNCCR de Besançon

2021

Lancement sur les réseaux sociaux

Lancé sur les réseaux sociaux en 2021, le SIEDS y valorise son action au quotidien en mettant en avant l'accompagnement des collectivités, les programmes et projets menés sur le territoire, ainsi que les initiatives et engagements en faveur de la transition énergétique. Ces supports permettent également de relayer les temps forts du Syndicat et de renforcer la proximité avec ses partenaires et les collectivités.



+ 1 550 personnes
suivent le SIEDS sur les
réseaux sociaux, toutes
plateformes confondues

2021

Un accès simplifié aux services du SIEDS avec l'Espace Collectivité

Dans le cadre de sa stratégie de dématérialisation et de modernisation des services, le SIEDS a déployé en 2021, l'Espace Collectivité, un extranet dédié aux communes et aux intercommunalités du territoire.

Conçu pour simplifier les échanges entre le SIEDS et les collectivités, cet outil sécurisé permet aux élus et aux agents de réaliser en ligne l'ensemble de leurs demandes de travaux et de subventions, tout en bénéficiant d'un suivi de leurs dossiers.

Au-delà des démarches administratives, l'Espace Collectivité centralise de nombreux services utiles au quotidien :

- Le suivi et l'historique des demandes, avec un aperçu de l'avancement des dossiers des travaux et de subventions accordées ;
- Une vision des réunions, permettant de consulter les comptes rendus et les informations liées aux différentes instances auxquelles les collectivités participent ;
- L'accès aux publications et documents d'information, classés par thématique ;
- La consultation et le téléchargement des actes administratifs ;
- Un agenda partagé facilitant le suivi des événements et des échéances.

Véritable portail de services, cet espace met à disposition des élus et des services des collectivités un accès centralisé à l'ensemble des prestations du SIEDS. Son interface intuitive et ses fonctionnalités régulièrement enrichies facilitent les démarches, le suivi des dossiers et les échanges avec le Syndicat.



Espace collectivités du SIEDS



2023

Un anniversaire qui marque 100 ans d'accompagnement

L'année 2023 a marqué une étape historique pour le SIEDS, qui a célébré le 10 décembre ses 100 ans d'existence. Ce centenaire a été l'occasion de mettre en lumière un siècle d'engagement au service des collectivités et des habitants des Deux-Sèvres, ainsi que les femmes et les hommes qui ont contribué à construire et développer le Syndicat au fil des décennies.

Pour accompagner cette année exceptionnelle, un logo spécifique « 100 ans » a été créé. Reprenant le logo du SIEDS, il s'articulait autour du symbole de l'infini afin d'illustrer la notion d'évolution perpétuelle du Syndicat et de ses activités au cours du temps. Ce logo a accompagné l'ensemble des événements, inaugurations, manifestations, congrès et supports de communication réalisés tout au long de l'année. Un communiqué de presse a par ailleurs été diffusé en début d'année afin d'annoncer officiellement aux médias la célébration du centenaire du SIEDS.



UNE ANNÉE ANNIVERSAIRE RICHE EN ÉVÉNEMENTS

Trois événements majeurs ont ponctué cette année anniversaire. Le premier s'est déroulé le 16 juin 2023 lors du **Congrès des Collectivités à Bocapole, à Bressuire**. Destinée aux maires et élus des Deux-Sèvres, cette rencontre a permis au SIEDS de valoriser son centenaire grâce à un stand aux couleurs des 100 ans et à sa participation à une table ronde.

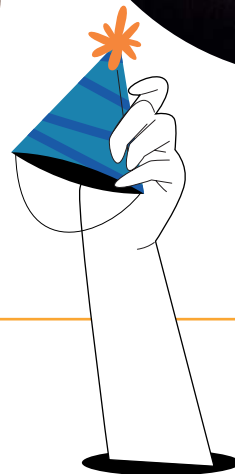
Le second temps fort a concerné les **Assemblées Générales des territoires**, organisées du 3 au 17 octobre 2023. Huit réunions ont été organisées sur les huit territoires des Deux-Sèvres afin d'être au plus près des élus locaux. Les échanges ont porté sur des thématiques d'actualité telles que la rénovation énergétique, l'autoconsommation et l'éclairage public. Chaque rencontre s'est tenue en soirée et s'est achevée autour d'un buffet dînatoire favorisant les échanges entre les participants.



Congrès des collectivités - Bressuire, 2023

SOIRÉE : 100 ANS DU SIEDS 12 DÉCEMBRE 2023

Enfin, le point d'orgue des célébrations a été la **soirée des 100 ans** organisée le 12 décembre 2023. Réunissant les agents du SIEDS, les salariés et retraités du Groupe et les membres du Comité syndical, cette soirée a été imaginée autour de l'univers des années 1920 afin d'offrir un véritable voyage dans le temps. Cet événement festif a constitué une belle opportunité de rassembler et de fédérer les équipes autour de l'histoire, des valeurs et de l'avenir du SIEDS.





LE LIVRE : L'ÉNERGIE EN DEUX-SÈVRES L'HISTOIRE SINGULIÈRE DU SIEDS DEPUIS 1923

L'année du centenaire a également été marquée par la création du premier ouvrage de l'histoire du Groupe SIEDS. Centré sur les femmes et les hommes qui ont façonné le Syndicat, ce livre a accordé une place importante aux témoignages, aux souvenirs et aux anecdotes. À travers cet ouvrage, le SIEDS a souhaité raconter son épopée, préserver et transmettre son patrimoine immatériel, mettre en valeur ses engagements et ses valeurs, tout en portant un regard sur son passé pour mieux se projeter vers l'avenir. Remis à l'occasion des célébrations du centenaire, cet ouvrage est devenu un précieux témoignage de cent années d'histoire au service des territoires.



2024

Journées portes ouvertes du Groupe SIEDS

Afin de permettre aux élus de mieux comprendre les missions, les métiers et les investissements portés par le Groupe SIEDS, des journées portes ouvertes ont été organisées en 2024 dans le cadre des Assemblées Générales Territorialisées.

À cette occasion, **80 élus des Deux-Sèvres ont participé** à des circuits de visite répartis sur les secteurs Nord, Centre et Sud du département. Ces parcours leur ont permis de découvrir concrètement les infrastructures exploitées par le Groupe SIEDS : parcs éoliens, installations photovoltaïques, stations BioGNV et des postes sources, équipements stratégiques au service de la transition énergétique.

Au-delà de la présentation technique des installations, ces visites avaient pour objectif de renforcer la proximité avec les élus locaux, de partager les enjeux énergétiques du territoire et de mieux faire connaître les actions menées au bénéfice des communes et de leurs habitants.

Riches en échanges et en retours d'expérience, ces journées ont contribué à ouvrir les portes d'infrastructures souvent méconnues et à donner aux élus une vision concrète des projets qui participent à la transformation énergétique des Deux-Sèvres.

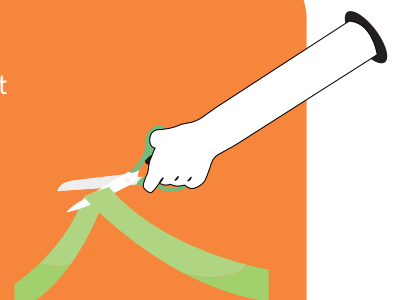


Augmentation de la notoriété du SIEDS sur le territoire

Tout au long du mandat, le SIEDS a conforté son rôle d'acteur majeur du développement territorial et de la transition énergétique en accompagnant les communes et intercommunalités dans la réalisation de leurs projets.

Parmi les premiers financeurs publics du département, il a mobilisé des moyens importants pour soutenir les investissements locaux dans des domaines essentiels tels que la rénovation énergétique des bâtiments publics, l'autoconsommation, la modernisation de l'éclairage public, l'effacement des réseaux dans les centres-bourgs, le déploiement des bornes de recharge pour véhicules électriques...

Ces actions se sont accompagnées d'une communication renforcée et d'une présence accrue sur le terrain, avec **près d'une centaine d'inaugurations et de poses de premières pierres durant le mandat**. Autant de réalisations qui illustrent l'engagement du SIEDS aux côtés des collectivités et son rôle de partenaire incontournable au service de l'attractivité du territoire, de la qualité du cadre de vie et de la transition énergétique.



2025

UnisCité

Unis-Cité : partenariat inédit contre la précarité énergétique en Deux-Sèvres

En 2025, le SIEDS, SÉOLIS, GÉRÉDIS et Unis-Cité ont lancé un partenariat inédit dans les Deux-Sèvres pour lutter contre la précarité énergétique. Ce projet a mobilisé 16 volontaires en Service Civique, engagés d'octobre 2025 à juin 2026 pour sensibiliser les jeunes du territoire aux enjeux énergétiques.

Répartis entre Bressuire (Nord) et Niort (Sud), ils ont couvert l'ensemble du département en intervenant en milieu rural et urbain (établissements scolaires, centres sociaux, structures d'insertion, etc.) Formés en amont sur l'énergie, les factures, les aides, les éco-gestes, le compteur Linky etc. Ils ont ensuite animé des ateliers auprès de jeunes, en privilégiant une approche de « pair-à-pair » favorisant l'échange et l'impact.

Le projet repose sur un triple objectif : social (lutter contre la précarité), écologique (promouvoir les économies d'énergie) et citoyen (encourager l'engagement des jeunes).

Le dispositif représente un budget global de 93 220 €, reflétant l'implication conjointe des acteurs publics et énergétiques locaux.

16
volontaires
recrutés

95
ateliers
animés

+ 1500
personnes
touchées
(écoles, collèges, MFR,
missions locales, ...)



Les engagements RSO du SIEDS

Responsabilité Sociétale des Organisations

2020

Le SIEDS agit face à la crise sanitaire et environnementale avec TerraCycle

À la suite de la crise sanitaire de 2020, le SIEDS a souhaité s'engager concrètement pour limiter l'impact environnemental des déchets liés à la Covid-19. Face à l'utilisation massive d'équipements jetables tels que les masques, surblouses et gants. Le Syndicat a mis en place une démarche de recyclage en partenariat avec l'entreprise française **TerraCycle**, spécialisée dans la revalorisation des déchets plastiques en objets du quotidien.

Grâce à cette initiative, **masques, surblouses et gants jetables** ont pu être collectés et recyclés dès 2020. Ces équipements, habituellement destinés à l'élimination, ont ainsi connu une seconde vie sous forme d'objets plastiques recyclés.

3 500
masques

500
surblouses

500 gants

Le challenge de la mobilité : lauréat à différentes reprises

Le Groupe SIEDS participe depuis plusieurs années au **Challenge de la Mobilité**, une initiative encourageant les déplacements éco-responsables. Après plusieurs distinctions obtenues avant 2020, le Groupe a poursuivi son engagement malgré le report de l'édition 2020 en raison de la crise sanitaire.

Le Syndicat a ensuite été récompensé à plusieurs reprises : **lauréat en 2021 et 2023, établissement exemplaire en 2022, puis 2^{ème} place en 2024**. Cette mobilisation s'inscrit dans une démarche globale en faveur de la décarbonation des transports, avec notamment la promotion du covoiturage et la mise à disposition de vélos à assistance électrique pour les collaborateurs.



2022

Nature & Transitions : un projet en faveur de la biodiversité

En 2022, le Groupe SIEDS a répondu à l'appel à projets « **Nature & Transitions** » de la Région Nouvelle-Aquitaine, afin de renforcer son engagement en faveur de la biodiversité. Pour accompagner cette démarche, un groupe de travail a été constitué avec plusieurs associations locales, notamment le GODS (Groupe Ornithologique des Deux-Sèvres) et DSNE (Deux-Sèvres Nature Environnement), afin de bénéficier de leur expertise naturaliste et environnementale.

Une première phase d'inventaires a été menée sur l'ensemble des sites du groupe SIEDS pour identifier les enjeux liés à la faune et à la flore. Ces diagnostics ont permis de définir et de déployer des actions concrètes : installation de nichoirs, création de refuges pour la faune, plantation de haies, gestion écologique des espaces verts et sensibilisation de 430 agents.

Après deux ans et demi de travail collaboratif, cette démarche a abouti le 16 mai 2025 à la labellisation de plusieurs sites avec les labels **Espace Natur'ailes®** et **Refuges pour chauves-souris**. Soutenu à 60 % par la Région Nouvelle-Aquitaine, ce programme illustre l'engagement durable du Groupe SIEDS et la mobilisation collective de ses collaborateurs, associations et partenaires locaux.



176 nichoirs installés
pour
9 espèces d'oiseaux

5 refuges
à chauves-souris

1 hibernaculum
et des **zones**
pour amphibiens
et insectes

606 mètres
de haies plantées

17 112 m²
en fauche
raisonnée

12 790 m²
en pâturage

430 agents
sensibilisés dont
des ambassadeurs
sur chaque site

La sensibilisation des agents avec la fresque du climat

En 2022, dans le cadre de sa démarche de Responsabilité Sociétale des Organisations (RSO), le SIEDS a organisé des ateliers autour de la Fresque du Climat afin de sensibiliser ses agents aux enjeux du changement climatique. Basée sur les données du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat, cette animation collaborative permet de mieux comprendre les causes et conséquences du dérèglement climatique grâce à l'intelligence collective.

L'objectif était de donner aux participants une vision globale des enjeux climatiques et de les encourager à devenir acteurs de la transition, dans un cadre d'échange positif et constructif orienté vers les solutions et les leviers d'action.

2022



2024 - 2025

La solidarité à travers la marche Octobre Rose

En 2024 et 2025, le Groupe SIEDS a renouvelé son engagement en participant à la marche rose « La Niortaise », organisée dans le cadre d'Octobre Rose. Les collaborateurs se sont mobilisés aux côtés de l'association deux-sévrienne Les PrinSEINSES, engagée dans la prévention et la lutte contre le cancer du sein.

Cette participation illustre la volonté du Groupe SIEDS de soutenir des actions locales porteuses de sens et de renforcer les valeurs de solidarité et de cohésion au sein de ses équipes.



Créateur de forêts en Deux-Sèvres

Le SIEDS s'engage également aux côtés de l'association Créateur de Forêt, qui œuvre pour le développement d'espaces boisés favorisant la biodiversité, la pédagogie et le lien social. À travers le parrainage de surfaces forestières, le Syndicat contribue à des projets locaux à vocation environnementale et intergénérationnelle :



2024

**AIGONDIGNÉ
LE BOIS DES ELFES**

Création d'un îlot de biodiversité intergénérationnel et pédagogique sur son territoire.

50 m² parrainés par le SIEDS



2025

**NIORT
LA FORÊT DE LA VALLÉE
GUYOT**

Aménagement d'une parcelle de 35 000 m² située sur l'avenue de Limoges

170 m² parrainés par le SIEDS



EN COURS

**PROJET À BRESSUIRE
ET CLAZAY**

Une solidarité au-delà de nos frontières

Dans le cadre de son action en faveur des pays en développement, le SIEDS soutient des initiatives de solidarité dans le domaine de l'électricité. À ce titre, il accompagne les comités de jumelage des communes deux-sévriennes, ainsi que les associations locales portant des projets de coopération avec des collectivités de pays en développement.

2022 COOPÉRATION ET JUMELAGE SAINT-VARENTAIS

Pays : Togo

Subvention du SIEDS : 5 227 €

Renouvellement et renforcement des installations photovoltaïques du dispensaire de Wakpa au Togo. Ce projet a permis d'améliorer les conditions de vie des habitants

2022 SYNDICAT MIXTE DES EAUX DE GÂTINE (SMEG) ET COMITÉ DE JUMELAGE THÉNEZÉEN

Pays : Togo

Subvention du SIEDS : 10 000 €

Réalisation de puits et forages à Gape et Wonugba (Togo), équipés de groupes de pompage avec des panneaux photovoltaïques. Ce projet a permis d'améliorer les conditions de vie des habitants.

2025 ASSOCIATION NIORTAISE DE JUMELAGE COPÉRATION COVÉ ATAKPAMÉ

Pays : Bénin

Subvention du SIEDS : 15 000 €

Réalisation d'une alimentation électrique de 2 bâtiments d'un groupe scolaire (collège et école primaire) dans l'arrondissement LAÏNTA-COVE. Ce projet a permis d'améliorer les conditions de scolarité des élèves mais aussi de donner accès aux cours d'alphabetisation pour les adultes du quartier.

En complément de ces subventions, et face à la situation dramatique en **Ukraine** ayant suscité un important élan de solidarité internationale, le SIEDS a accordé en 2022 une aide financière exceptionnelle dans le cadre du **Fonds d'Action Extérieure des Collectivités Territoriales (FACECO)**. Ce dispositif visait à soutenir et coordonner les initiatives de solidarité en faveur du peuple ukrainien.

Cette contribution a permis de financer des opérations humanitaires d'urgence répondant aux besoins prioritaires des populations touchées par le conflit. **Dans ce cadre, le SIEDS a mobilisé une enveloppe de 10 000 €.**



Vers un numérique plus responsable

Le SIEDS a renforcé son engagement en faveur du Numérique Responsable afin d'accompagner une transition numérique plus sobre et durable. En décembre 2025, le Comité Syndical a validé l'adhésion à l'Institut du Numérique Responsable (INR) ainsi que la signature de la Charte Numérique Responsable, marquant une étape clé dans cette démarche.

Dans ce cadre, des « ambassadeurs numériques » issus de l'ensemble des services ont été formés par la CCI Deux-Sèvres pour sensibiliser les agents aux bonnes pratiques et aux impacts environnementaux du numérique, notamment à travers une Fresque du Numérique Responsable.

Le 3 novembre 2025, le SIEDS a également obtenu le label Numérique Responsable niveau 1 délivré par l'Agence LUCIE pour une durée de deux ans. Cette reconnaissance valorise les actions engagées et s'accompagne d'un plan d'action pluriannuel visant à poursuivre les efforts en faveur d'un numérique plus responsable et durable.



2025 - 2026

Opération recyclage avec le Digital Clean Up Day

En 2025, le SIEDS a participé pour la première année au « Digital Clean Up Day » en mettant en place une collecte d'équipements numériques. Chaque agent était invité à déposer ses anciens appareils informatiques et téléphones inutilisés pour leur offrir une seconde vie. Les équipements confiés aux Ateliers du Bocage (79) ont été soit recyclés et valorisés, soit orientés vers des filières de dépollution agréées en vue d'un traitement adapté.

Fort de son engouement, l'événement a été reconduit en 2026.

90 KG DE MATÉRIEL DÉPOSÉS
(UNITÉS CENTRALES, ORDINATEURS PORTABLES,
TÉLÉPHONES PORTABLES, IMPRIMANTES,
ÉCRANS, PETITS MATÉRIELS)





SIEDS
Fédérateur d'énergies

14 rue Joule
CS 98 803
79 028 Niort Cedex
Tél. : 05 49 32 32 60
www.sieds.fr



Dans le cadre de sa démarche pour un numérique responsable, le SIEDS a conçu ce document en veillant à réduire son impact environnemental, notamment par un travail de mise en page limitant la consommation d'encre (comme en témoigne la couverture). Son impression a été réalisée avec des encres et huiles végétales, sur un papier certifié PEFC, garantissant une gestion durable des forêts et la traçabilité du bois tout au long de la filière. Enfin, la production de ce magazine a été confiée à des ateliers locaux, situés à moins de 30 minutes du SIEDS, afin de favoriser les circuits courts et de limiter les émissions liées au transport.

Crédits photos : Adobe stock, Pixabay, Agglo28, Département des Deux-Sèvres, SEOUS, PeakFilms, Alex Giraud - Conception : SIEDS - Impression : Imprimerie Raynaud